

**MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES  
FINANCES**

\*\*\*\*\*

**SECRETARIAT GENERAL**

\*\*\*\*\*

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE  
ET LA DEMOGRAPHIE**

**BURKINA FASO**  
*Unité - Progrès - Justice*



**ENQUETE NATIONALE SEMESTRIELLE SUR L'EMPLOI  
(ENES1-BFA)**

**MANUEL DE L'AGENT ENQUETEUR DU VOLET EMPLOI**

**DOCUMENT PROVISOIRE**

**AOUT 2024**

# SOMMAIRE

## 1. Table des matières

2. Introduction.....	3
PARTIE A : Définition de concepts clés liés à l'emploi.....	4
1.1. Population en âge de travailler .....	4
1.2. Emploi.....	4
1.3. Chômage .....	4
1.4. Sous-emploi lié à la durée du travail .....	5
1.5. Population hors main d'œuvre .....	5
PARTIE B : Remplissage du questionnaire emploi.....	5
2.1 Préliminaires sur le remplissage du questionnaire emploi.....	5
2.2 SE. Situation d'emploi.....	6
2.3 AP. Activité principale .....	11
AS. Activités secondaires.....	23
PS. Protection sociale .....	24
FPS. Formation professionnelle ou stage de perfectionnement à l'initiative de l'entreprise .....	25
PRT. Problèmes rencontrés sur le lieu de travail .....	26
RE. Recherche d'emploi .....	26
C. Caractéristiques du chômage .....	27

## 2. Introduction

Le présent manuel a pour objectif de fournir des instructions à l'agent enquêteur de l'Enquête nationale semestrielle sur l'emploi (ENES1-BFA). Il permet de familiariser le personnel de terrain (agents enquêteurs et Contrôleurs) à l'ENES1 afin de leur permettre d'accomplir leur travail dans les meilleures conditions. Le manuel sert en particulier de guide au remplissage du questionnaire relatif au volet emploi.

L'objectif global des ENES est d'analyser de manière continue le marché du travail burkinabè en se basant sur une situation de référence. Cette situation est décrite en 2023 à partir de la réalisation de l'enquête de base.

Pour rappel, l'enquête de base a eu pour objectif d'analyser le marché du travail burkinabè. Spécifiquement, il s'est agi de :

- analyser le niveau d'activité économique dans le secteur informel et permettre l'évaluation de sa contribution à l'économie nationale ;
- analyser les caractéristiques des unités de production informelle : niveau de formalisation, contraintes, barrières,...
- analyser les caractéristiques du marché du travail : les spécificités des actifs par rapport au marché du travail, des statistiques sur l'activité économique, l'emploi, le chômage, les revenus d'activité, les migrations de main d'œuvre, le travail décent ;
- disposer d'un échantillon maître pour la réalisation de l'enquête permanente ;

La réussite de l'enquête dépend en grande partie de la qualité des données recueillies durant les opérations de collecte. De ce fait, il est important que les enquêteurs et les chefs d'équipe aient une maîtrise parfaite du questionnaire de l'enquête concernant ce volet emploi.

Le questionnaire emploi est composé de huit (08) modules :

- Situation d'emploi
- Activité principale
- Activité secondaire
- Protection sociale
- Formation professionnelle et stage de perfectionnement
- Problèmes rencontrés sur le lieu du travail
- Recherche d'emploi
- Chômage.

Le présent manuel comprend deux (02) parties. La Partie A traite de la définition des concepts clés et propres au questionnaire emploi. La partie B traite du remplissage du questionnaire emploi.

## **PARTIE A : Définition de concepts clés liés à l'emploi**

### **1.1. Population en âge de travailler**

C'est la frange de la population potentiellement active. Au sens de la présente enquête, il s'agit des personnes âgées de dix (10) ans ou plus. Toutefois, les questions sur le chômage seront posées uniquement aux personnes âgées de 15 ans ou plus.

### **1.2. Emploi**

Est pourvue d'un emploi (ou actif occupé), toute personne en âge de travailler (personnes de 15 ans ou plus) qui, au cours d'une semaine de référence ou des 7 derniers jours, s'est engagée ne serait-ce qu'une heure dans une activité visant à produire des biens ou des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

### **1.3. Chômage**

Pour les besoins de l'enquête, il est distingué trois groupes de chômeurs :

- i) **Groupe 1** : toute personne en âge de travailler (soit 15 ans ou plus) qui était sans emploi au cours des 7 derniers jours ou de la semaine de référence, a fait des démarches au cours des 30 derniers jours ou d'un mois de référence pour chercher un emploi en échange d'une rémunération ou d'un profit et se déclare disponible immédiatement ou dans deux semaines pour occuper un emploi ou mener une activité rémunératrice.
- ii) **Groupe 2** : toute personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui était sans emploi au cours des 7 derniers jours ou de la semaine de référence, n'a pas fait des démarches au cours des 30 derniers jours ou d'un mois de référence pour chercher un emploi en échange d'une rémunération ou d'un profit mais se déclare disponible immédiatement ou dans deux semaines pour occuper un emploi ou mener une activité rémunératrice
- iii) **Groupe 3** : toute personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui était sans emploi au cours des 7 derniers jours ou de la semaine de référence :
  - A fait des démarches au cours des 30 derniers jours ou d'un mois de référence pour chercher un emploi en échange d'une rémunération ou d'un profit mais se déclare non disponible immédiatement ou dans deux semaines pour occuper un emploi ou mener une activité rémunératrice

- N'a pas fait des démarches au cours des 30 derniers jours ou d'un mois de référence pour chercher un emploi en échange d'une rémunération ou d'un profit mais se déclare non disponible immédiatement ou dans deux semaines pour occuper un emploi ou mener une activité rémunératrice mais souhaitant obtenir un emploi

Le module chômage du questionnaire sur l'emploi sera seulement administré aux personnes appartenant aux deux premiers groupes. Le groupe 3 est un ensemble de personnes qui appartiennent à la main d'œuvre potentielle.

#### **1.4. Sous-emploi lié à la durée du travail**

Le sous-emploi lié à la durée du travail, caractérise une personne en emploi qui remplit les trois critères suivants : i) travaille involontairement moins que le nombre d'heures légal de travail par semaine, ii) disponible pour travailler plus et/ou iii) à la recherche d'un travail supplémentaire.

#### **1.5. Population hors main d'œuvre**

La population hors main d'œuvre comprend les personnes sans emploi, qui ne veulent pas travailler, n'effectuent pas de recherche d'emploi et ne sont pas disponibles.

### **PARTIE B : Remplissage du questionnaire emploi**

#### **2.1 Préliminaires sur le remplissage du questionnaire emploi**

Le questionnaire individuel sur l'emploi est un formulaire qui doit être appliqué à chaque membre du ménage de 10 ans ou plus. Les questions doivent être posées à chaque enquêté au cours d'un entretien basé sur une relation directe enquêteur-enquêté. La qualité des réponses dépend :

- de la relation de confiance que vous avez établie avec l'enquêté ;
- de votre capacité à maîtriser les concepts utilisés,
- de votre capacité à assurer la "traduction" de ces concepts dans un vocabulaire simple et compréhensible à l'enquêté.

Sur la première page du questionnaire, il sera automatiquement préchargé les informations ci-après qui proviennent de la fiche d'identification du ménage et de sa composition, avant le démarrage de l'interview :

- Nom de l'enquêté
- Code d'identification de l'individu
- Age de l'enquêté

➤ Etc

Toujours au début de la collecte, l'enquêteur devra saisir la date et l'heure de début de l'interview. A la fin de l'interview, l'enquêteur remplira discrètement le cadre réservé à la qualité de l'entretien, qui comprend deux questions :

- i. L'identité de la personne qui a répondu aux questions posées (l'intéressé lui-même ou une autre personne) et si c'est une autre personne, reporter son nom sur la ligne, son numéro d'ordre et la raison pour laquelle l'intéressé n'a pas pu répondre ;
- ii. La qualité des réponses fournies (bonne, moyenne ou mauvaise) laissée à la libre appréciation de l'enquêteur.

Les modules du questionnaire individuel sur l'emploi sont présentés de façon détaillée ci-après.

## **2.2 SE. Situation d'emploi**

Ce module permet de classer la population en âge de travailler en 3 catégories : les actifs occupés, les chômeurs et les inactifs. **Toute personne âgée d'au moins 10 ans doit répondre au module SE** (y compris les élèves en cours de scolarité, etc.), notamment aux questions SE1 à SE6c. Les questions SE7 à SE12 seront répondues par les membres de 15 ans ou plus.

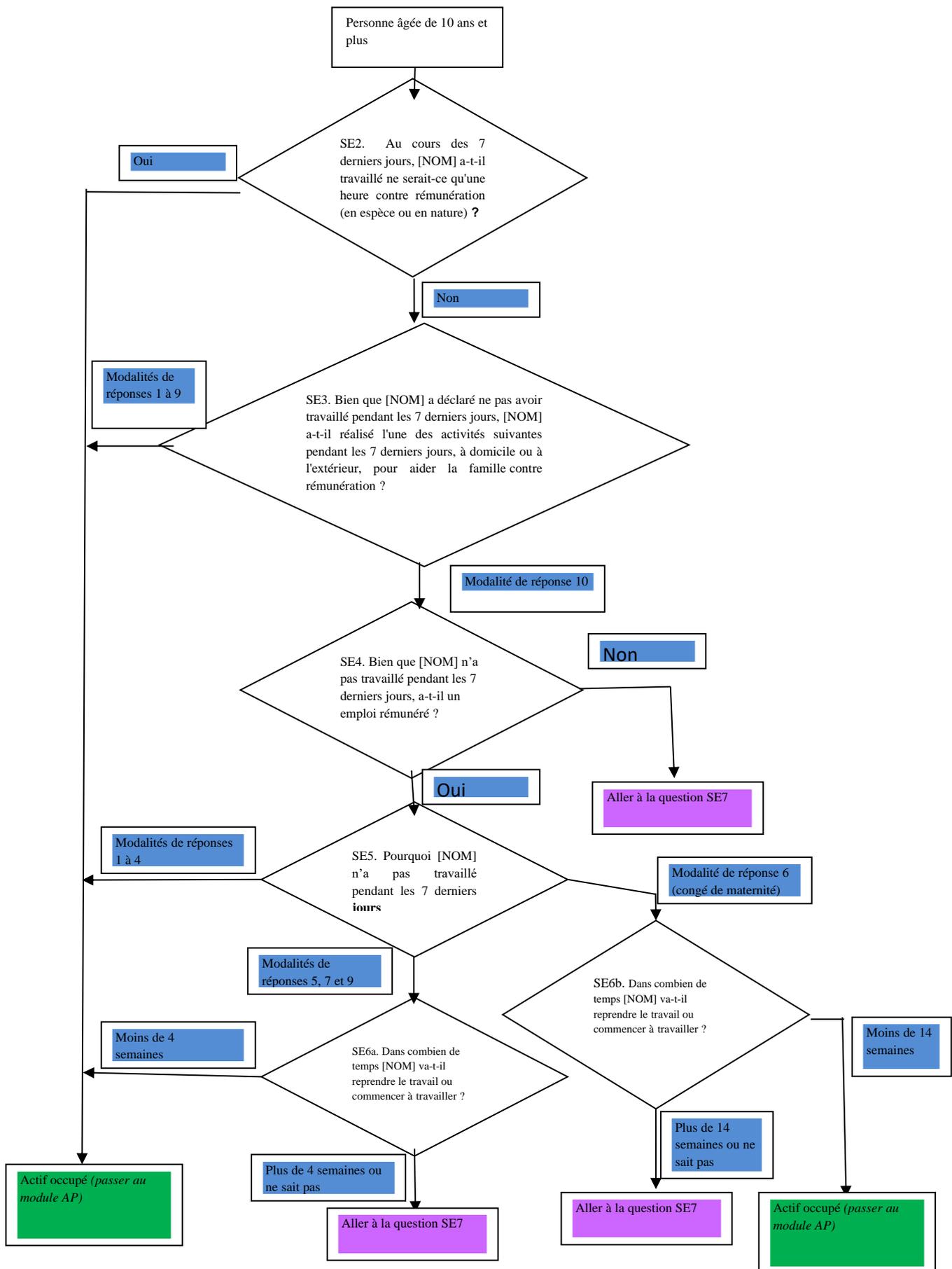
**SE1. Au cours des sept (07) derniers jours, [NOM] a effectué [.....] ?** Cette variable permet d'estimer le nombre d'heures passées par les individus dans la réalisation des services non marchands. Ces travaux ne sont pas considérés comme des emplois s'ils ne sont pas rémunérés. Saisir le nombre d'heures consacrées à chaque activité par l'individu.

### **Mesure de l'emploi ou de la population active occupée à partir des questions SE2 à SE6b**

La mesure de la population occupée par un emploi se fait à l'aide des questions SE2 à SE6b. Le schéma ci-après illustre les différentes questions posées pour identifier les actifs occupés. Tous les actifs occupés âgés de 10 ans ou plus, sont orientés vers le module AP sur l'activité principale.

**SE2. Au cours des 7 derniers jours, [NOM] a-t-il travaillé ne serait-ce qu'une heure contre rémunération (en espèce ou en nature) ?** Il s'agit ici de l'emploi tel que défini au point **1.2 de la partie A** ci-dessus. Il est désormais mis l'accent sur l'offre du travail contre une rémunération.

**Figure 1 : mesure de l'emploi**



**SE3. Bien que [NOM] a déclaré ne pas avoir travaillé pendant les 7 derniers jours, [NOM] a-t-il réalisé l'une des activités suivantes pendant les 7 derniers jours, à domicile ou à l'extérieur, pour aider la famille contre rémunération (en espèce ou en nature) ?** L'objectif est de récupérer les personnes qui travaillent effectivement mais ne le déclarent pas spontanément. C'est en particulier le cas des femmes qui, bien qu'exerçant un emploi au sens de la définition au point **1.2** ci-dessus, ne considèrent pas toujours qu'il s'agit d'un "vrai" travail. Il faudra donc être particulièrement vigilant et chercher à savoir par des questions annexes éventuellement si la personne a effectivement travaillé durant les 7 derniers jours précédant l'enquête.

Rappelons que le travail ménager dans sa propre maison ne correspond pas à un emploi. De même, les stages et les formations non rémunérées ne sont pas considérés comme des emplois. Ne choisir qu'une seule réponse à cette question.

***En travaillant dans une affaire personnelle*** : toute activité exercée sous l'initiative de l'individu lui-même. Généralement cette activité lui génère des revenus.

***En fabriquant un produit pour la vente*** : toute activité de production de biens à but lucratif que l'intéressé exerce à son propre compte.

***En travaillant à la maison pour un revenu*** : toute activité génératrice de revenu que l'individu exerce à domicile à son propre compte.

***En délivrant un service*** : Activités domestiques dans un autre ménage contre une rémunération en espèce ou en nature.

***En aidant dans une entreprise familiale*** : Aide familial dans une entreprise du ménage bénéficiant d'une rémunération en espèce ou en nature.

***Comme apprenti ou stagiaire rémunéré*** : individu en position d'apprentissage ou de stage dans un autre ménage ou dans une entreprise d'un autre ménage contre une rémunération en espèce ou en nature.

***Comme étudiant qui réalise un travail*** : la notion d'emploi à la primauté sur toute autre (chômeur et inactif), un étudiant qui réalise un travail rémunéré (par exemple il est artiste-peintre ou dispense des répétitions) est considéré comme actif occupé et doit être déclaré comme tel.

***En travaillant pour un autre ménage*** : activités non domestiques rémunérées pour un autre ménage.

***N'importe quelle autre activité pour un revenu*** : toute autre activité exercée par l'individu pour générer des revenus

***Aucune activité de ce genre*** : c'est la modalité à choisir dans le cas où tout ce qui précède ne correspond pas à la situation de l'individu.

**SE4. Bien que [NOM] n'a pas travaillé pendant les 7 derniers jours, a-t-il un emploi rémunéré (en espèce ou en nature) ?** Cette question s'intéresse à ceux qui n'ont pas travaillé pendant la période de référence, mais restent formellement attachés à leur emploi (congé annuel, congé maladie, congé technique, grève, etc.). Les personnes qui répondront par non à cette question seront dirigées vers des questions SE6c.

**SE5. Pourquoi [NOM] n'a pas travaillé pendant les 7 derniers jours ?** Cette question cherche à saisir les raisons pour lesquelles des personnes ayant un emploi n'ont pas travaillé pendant la semaine de référence. Pour les modalités 1 à 4, l'individu est dirigé vers le module AP sur l'activité principale.

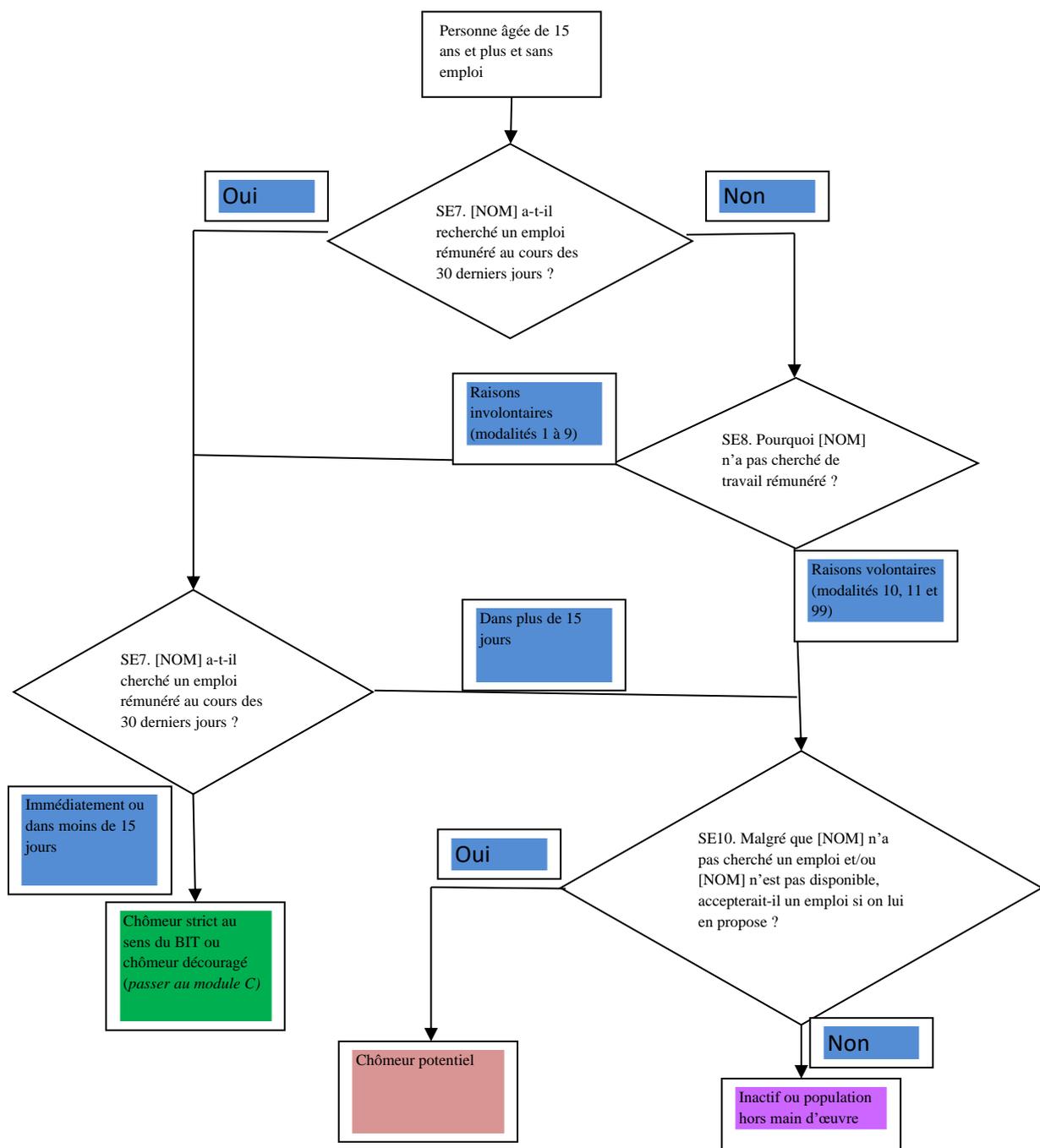
**SE6a. Dans combien de temps [NOM] va-t-il reprendre le travail ou commencer à travailler (premier emploi) ?** Pour des actifs qui ont déclaré avoir un emploi et qui n'ont pas travaillé au cours de la semaine de référence pour des raisons telles que la fin de campagne ou de saison agricole, le licenciement ou la fin de contrat, on s'intéresse au délai de prise ou de reprise de travail. Si ce délai est inférieur à quatre (04) semaines, ils sont considérés comme ayant des liens formels avec l'emploi. Dans le cas contraire, ces personnes seront dirigées vers des questions sur la recherche de l'emploi.

**SE6b. Dans combien de temps [NOM] va-t-il reprendre le travail ou commencer à travailler (premier emploi) ?** Cette question est réservée exclusivement aux femmes ayant déclaré avoir un emploi et qui n'ont pas travaillé au cours de la semaine de référence pour des raisons telles que le congé de maternité. Ici aussi, on s'intéresse au délai de prise ou de reprise de travail. Si ce délai est inférieur à quatorze (14) semaines, elles sont considérées comme ayant des liens formels avec l'emploi.

**SE6c. : Même si [NOM] n'a pas travaillé au cours des 7 derniers jours, a-t-il néanmoins exercé une activité contre une rémunération au cours des 06 derniers mois ?** Pour les individus qui n'ont pas travaillé les 7 derniers jours, il s'agira de demander leur situation d'emploi au cours des 06 derniers mois pour les prendre compte dans la section AP.

**SE7, SE8a, SE8b, SE9 et SE10.** Ces variables visent à mesurer la sous-utilisation de la main d'œuvre (selon la définition au point 1.4 ci-dessus). Pour être classé comme chômeur au sens strict, la recherche de l'emploi doit être effective ; la personne doit avoir effectué des démarches en ce sens. Les enquêtés seront classés selon les réponses qu'ils fourniront à ces quatre questions (voir le schéma ci-après) :

**Mesure de la sous-utilisation de la main d'œuvre :**



## **SE10, SE11 et SE12 : Situation d'inactivité ou population hors main d'œuvre**

La population hors main d'œuvre est composée des vrais inactifs (personnes non attachées à un emploi ni en situation de chômage). Mais selon les cas, on lui ajoute l'effectif des chômeurs potentiels. Il s'agit des personnes qui répondent à SE10, SE11 et SE12. Elles sont toutes âgées de 15 ans et plus. Choisir pour chaque question, la modalité de réponse appropriée.

### **La situation de la femme vis à vis du marché du travail**

**SE13** : Quel est le motif le plus important pour lequel vous n'êtes pas entrée sur le marché du travail ? Cette question vise à identifier les principaux motifs volontaires ou involontaires qui empêchent les femmes d'entrer sur le marché du travail

### **2.3 AP. Activité principale**

A partir de ce module, on se propose d'obtenir des informations sur chaque individu identifié comme « actif occupé » à partir du module précédent (SE). Ces informations touchent le type d'emploi occupé (le métier, l'activité, les caractéristiques de l'emploi, les conditions de rémunération, etc.).

L'emploi principal est celui que l'enquêté a exercé au cours des sept (07) jours précédant l'enquête ou l'emploi qu'il a exercé au cours des 06 derniers mois. La détermination de l'emploi principal peut poser des problèmes dans le cas où l'enquêté exerce plusieurs emplois. En général, **l'emploi principal est celui qui est déclaré comme tel** par l'enquêté. Dans le cas où l'enquêté exerce plusieurs emplois et qu'il a un doute pour déterminer son emploi principal, il sera choisi celui auquel la personne **consacre le plus de temps**. Si l'enquêté reste indécis, il faut retenir l'emploi qui lui **procure le revenu le plus important**.

L'emploi principal est défini par une profession (AP1), l'activité de l'entreprise dans laquelle l'emploi est exercé (AP2), une catégorie socioprofessionnelle (AP3) et le secteur institutionnel dans lequel cet emploi est exercé (AP4 et AP5). Le remplissage des variables AP1 et AP2 requiert la bonne connaissance des nomenclatures des métiers et des activités.

**AP1. Description de l'emploi** : Pour les individus actifs occupés **au cours des 7 derniers jours**, et ceux qui n'en ont pas mais qui ont eu à exercer un emploi **au cours des 06 derniers mois**, écrire de manière lisible et détaillée l'emploi, le métier ou la profession. Utiliser alors la nomenclature « Code des métiers et professions » pour inscrire le code correspondant. *Le libellé de l'emploi/profession/métier est à inscrire lisiblement sur la colonne de gauche. Le code correspondant est à inscrire sur la colonne de droite. On trouve la nomenclature des emplois et professions en annexe de ce manuel. Attention. Le code est à porter sur le questionnaire après l'interview seulement. Il s'agit de classer l'emploi exercé suivant la nomenclature des professions.*

La nomenclature de métiers et professions qui est utilisée est compatible avec la classification internationale type des métiers et professions de 2008 (CITP 2008).

Il a deux étapes à suivre dans cette question

- ✓ Premièrement : Décrire clairement le métier/ l'emploi de l'individu
- ✓ Deuxièmement : Choisir le nom des métiers/ emploi dans le menu déroulant.

La nomenclature des métiers est structurée comme suit :

- 10 grands groupes : premier niveau comprenant des rubriques identifiées par un code numérique à un chiffre ; il est numéroté de 1 à 9 puis le chiffre 0 consacré aux professions militaires ;
- 43 groupes : deuxième niveau comportant des rubriques identifiées par un code numérique à deux chiffres
- 122 sous-groupes : troisième niveau comportant des rubriques identifiées par un code numérique à trois chiffres
- 168 groupes de base : quatrième niveau comportant des rubriques identifiées par un code numérique à quatre chiffres
- 870 métiers ou professions : cinquième niveau comportant des rubriques identifiées par un code numérique à six chiffres

Pour la présente enquête, métier ou la profession sera codifié au niveau 5 qui est à 6 chiffres. Exemple : 211001 « Ingénieur physicien». Le tableau suivant est un exemple extrait de la nomenclature des métiers et professions.

2	Professions intellectuelles et scientifiques					
	21	Spécialistes des sciences techniques				
		211	Physiciens, chimistes et assimilés			
			2110	Ingénieurs physiciens, chimistes et assimilés		
				211001	Ingénieur physicien	
				211002	Ingénieur astronome	
				211003	Ingénieur météorologue	
				211004	Ingénieur chimiste	
				211005	Ingénieur géologue	
				211006	Ingénieur hydrologiste	
				211099	Autres ingénieurs physiciens, chimistes et assimilés NCA	

**AP2. Quelle est l'activité de l'entreprise dans laquelle [NOM] exerce son emploi principal, ou quel type de produit fabrique-t-elle ?** : La branche d'activité est l'activité principale exercée par l'entreprise, c'est-à-dire le type de produit ou service qu'elle fournit. Pour une personne qui est fonctionnaire au ministère des finances par exemple, il faut écrire « Administration publique ». Pour une personne qui travaille aux Brasseries du pays X, on écrit « Fabrication de boissons », etc. L'enquêteur utilise alors la nomenclature des branches d'activité pour inscrire le code correspondant. Le libellé de la branche d'activité est à inscrire lisiblement sur la colonne de gauche. Le code correspondant est à inscrire sur la colonne de droite. On trouve la nomenclature des branches d'activité en annexe de ce manuel. *Attention. Le code est à porter sur le questionnaire après l'interview seulement et avant son envoi au contrôleur.*

Par ailleurs, la branche d'activité est différente de la profession. Considérons trois exemples.

**Exemple 1.** *Moussa est chauffeur à l'Institut national de la statistique, la profession est chauffeur à 4.27 ; la branche d'activité administration publique à 751.*

**Exemple 2.** *Moussa est chauffeur indépendant qui travaille présentement dans un ménage alors sa profession est chauffeur et il travaille dans la branche d'activité 950 correspondant à « Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique »*

**Exemple 3.** *Moussa est chauffeur à la société des transports urbains du Niger, la profession est chauffeur à 4.27 ; la branche d'activité est transport à 602.*

Voici quelques exemples qui permettent de distinguer les branches d'activités principales et secondaires des enquêtés :

**Exemple 1 :** *Une femme cultive un champ de manioc. Une partie est consommée dans son ménage. Par ailleurs, elle vend une partie et transforme le reste en attiéké qu'elle vend aussi.*

*L'activité principale sera « culture de tubercules » et celle secondaire, « Fabrication de produits alimentaires n.c.a ».*

**Exemple 2 :** *Une femme achète du manioc et fabrique de l'attiéké qu'elle vend ensuite. Dans ce cas la seule branche d'activité ici est celle de « Fabrication de produits alimentaires n.c.a ».*

**Exemple 3 :** *Une femme achète de l'attiéké en gros et le revend en détail. Dans ce cas, la branche d'activité principale de l'enquêté est « Vente au détail sur éventaires et marchés de céréales, tubercules et d'autres produits alimentaires, boissons et tabacs manufacturés ».*

**Exemple 4 :** *Une femme achète de l'attiéké et du poisson et revend attiéké/poisson (Garba). Dans ce cas l'activité principale sera « le service de restauration ».*

**Voir l'annexe 2 pour la liste des branches d'activités pour le processus de codage.**

**AP3. Quelle est la catégorie socioprofessionnelle de [NOM] ?** A priori, répondre à cette question ne pose aucun problème. Il peut être cependant parfois difficile de distinguer par exemple un manoeuvre d'un employé semi qualifié. Pour résoudre ce genre de problème, l'enquêteur doit respecter les directives suivantes :

***Cadre supérieur, ingénieur et assimilé.*** Il s'agit des personnes qui participent effectivement à la direction de l'entreprise et qui possèdent des attributions à l'intérieur desquelles elles peuvent faire preuve de larges initiatives.

**Exemple :** directeurs, administrateurs, chefs de services, chargés d'études, Ingénieurs de fabrication, chef de maintenance, etc.

***Cadre moyen, agent de maîtrise.*** C'est une catégorie intermédiaire entre les cadres supérieurs et les employés et ouvriers. Elle est constituée des personnes assistantes ou adjointes des cadres supérieurs. Ils contrôlent et surveillent l'exécution d'une part les travaux conçus à un niveau supérieur et d'autre part les ouvriers hautement qualifiés. Ils accomplissent des tâches qui réclament un niveau de compétence élevé dans une technique spécialisée. Ils organisent, contrôlent et dirigent les activités quotidiennes d'un groupe de travailleurs qui leur sont subordonnés.

**Exemple :** Agent de maîtrise, contremaître, technicien, chef d'entretien en mécanique générale, conducteur de travaux, chef d'équipe, etc.

***Employé/ouvrier qualifié.*** Ce sont des personnes qui ont bénéficié d'une formation spécifique dans leur emploi. Ceux qui n'ont pas cet avantage ou qui ne peuvent pas être considérés "qualifiés" sont à classer en AP3=4 (*employé et ouvrier semi qualifié*).

***Manoeuvre.*** Cette catégorie comprend les salariés n'ayant aucune qualification spécifique comme les dockers, les plantons, les filles de salle, les gardiens, etc.

***Apprenti payé ou stagiaire payé.*** Il s'agit des personnes qui sont en cours de formation mais qui bénéficient d'un paiement forfaitaire en vue de faciliter leur déplacement sur le lieu du travail.

***Employeur ou associé.*** Une personne est employeur/associé (patron/co-patron) si son unité de production (entreprise) emploie au moins un salarié (les apprentis, les stagiaires et les aides familiaux ne sont pas comptés).

***Travailleur pour compte propre.*** Une personne est un travailleur pour compte propre s'il travaille tout seul, ou uniquement avec des aides familiaux et des apprentis, sans aucun salarié. Les patrons et les travailleurs pour compte propre sont appelés les travailleurs indépendants.

***Aide familial, bénévole payé en nature ou espèce.*** Il s'agit de personnes qui travaillent dans les micro-entreprises appartenant à leur propre ménage (échoppe, petit commerce à domicile, artisanat, etc.) sans en être les patrons. En général, ils ne perçoivent pas une rémunération fixe. La contrepartie de leur travail est souvent payée en nature (logement, nourriture, etc.). Il ne faut pas confondre un aide familial et un domestique, ce dernier étant salarié, souvent classé comme manœuvre en termes de CSP. *Attention. Un aide familial ne travaille jamais dans un ménage, toujours dans une entreprise appartenant au ménage. En revanche, un domestique travaille pour un ménage autre que le sien.*

***Apprenti ou stagiaire payé en nature.*** Il s'agit des personnes rémunérées en nature et admises dans une entreprise pour acquérir une formation professionnelle.

**AP4a. L'entreprise dans laquelle [NOM] exerce son emploi principal (ou que [NOM] dirige) est une :**

***Administration publique.*** Organisme relevant de la puissance publique et accomplissant des tâches d'intérêt général. Au niveau central ce sont : l'Etat et les différents ministères, directions générales des services publics. Au niveau local, ce sont les administrations départementales et communales (préfecture, mairies, ...).

***Entreprise publique ou parapublique.*** Organisation à caractère industriel et/ou commercial placée sous l'autorité totale ou partielle de l'Etat ou d'une collectivité publique. Sa fonction est de produire des biens et services pour un marché. Exemple : sociétés d'Etat de distribution d'électricité ou d'eau.

***Entreprise privée non agricole :*** l'entreprise est une combinaison de plusieurs établissements ou unités de production, dont la mission est de produire des biens et services marchands. Une entreprise privée est soit une société anonyme avec une forte contribution financière du secteur privé, soit un établissement individuel. L'entreprise dont les biens et services produits ne relèvent pas du secteur agricole, est qualifiée d'entreprise non agricole.

**Exemple 1 :** Au Burkina Faso, le supermarché « Bon Samaritain » est une entreprise privée non agricole. C'est une surface de distribution de produits alimentaires et non alimentaires.

**Exemple 2 :** Une menuiserie peut être un établissement individuel ou une entreprise familiale.

***Exploitation agricole (plantation, champs, ferme, élevage, pêche, ...)*** : c'est une entreprise constituée en vue de la production des biens et services agricoles. Les exploitations agricoles désignent les plantations, les champs, les fermes, l'élevage, la pêche, etc.

**Organisation internationale.** C'est une organisation morale de droit public, fondée par un traité international par des Etats ou des Organisations internationales, afin de coordonner une action sur un sujet déterminé dans les statuts.

**Entreprise associative.** Il s'agit des unités du secteur dit "social", comme les coopératives, les associations, les églises, les syndicats, les ONG, etc., qui ne relèvent ni du secteur public ni du secteur privé.

**Ménage.** Il s'agit du personnel de maison dans un ménage (domestique, aide-ménagère, chauffeur, jardinier, gardien) qui travaille pour le compte d'un ménage. Attention : dans certains cas, un personnel de maison (chauffeur, gardien, etc.) peut être affecté au service d'un haut responsable (Directeur général par exemple) tout en étant payé par l'entreprise qui emploie ce responsable. Dans ce cas, il ne s'agit pas d'un personnel de maison, mais d'un salarié de cette entreprise. C'est le cas des agents de sécurité affecté au ménage par les entreprises qui les emploient, ils sont employés de l'entreprise de sécurité et non du ménage.

**Dans le cas où l'enquête répond "ménage" (modalité 7.), il faut passer directement à la question AP8a1. Si la réponse est « Exploitation agricole » (modalité 4) passez à la question AP5.**

**Attention :** Certains enquêtés (en particulier les patrons et les travailleurs pour compte propre) peuvent faire la confusion entre le secteur institutionnel de leur unité de production et celui d'une entreprise à laquelle ils rendent un service. Prenons l'exemple d'un menuisier (employant uniquement 2 apprentis) qui a sa petite entreprise de menuiserie et qui a gagné un marché à la veille de la rentrée scolaire pour confectionner quelques tables-bancs pour l'école publique de la localité. *Ce menuisier reste toujours un travailleur pour son propre compte dans une entreprise privée et non dans un établissement public. De fait, on ne peut être ni patron, ni travailleur pour son propre compte dans l'administration publique, une entreprise publique ou parapublique ou une organisation internationale ou dans le secteur ménage.*

**AP4b. Quel est le poste que [NOM] a occupé au sein de l'entreprise dans laquelle [NOM] exerce son emploi principal ?**

Il s'agit de renseigner le poste que le travailleur femme ou homme occupe dans son emploi principal. Vous devez cocher la modalité correspondante.

**AP5. Combien de personnes au total travaillent dans cet établissement (y compris vous-même)?** Il s'agit ici de l'établissement et non de l'entreprise, c'est à dire du lieu physique où l'enquête travaille. En effet, dans le cas d'une entreprise à établissements multiples (par exemple une entreprise qui a des succursales dans différentes villes), il est peu probable que l'enquête connaisse le nombre total de personnes employées dans cette entreprise. En revanche,

il est en mesure de connaître la taille approximative de l'établissement qui l'emploie. Il faudra donc enregistrer le nombre total de personnes qui travaillent dans l'établissement (y compris les apprentis et les aides familiaux).

**Attention** : Certaines variables méritent une attention particulière de la part de l'enquêteur. Il s'agit de : AP6 (enregistrement, comptabilité formelle, destination de la production), AP12, AP13a, AP13b, AP13c (revenu) et AP14 (changement du revenu).

**AP6a, AP6b, AP6c, AP6d, AP6e et AP6f AP7. Ces questions sont répondues exclusivement par les patrons et les travailleurs pour compte propre.** Le but est de savoir si l'établissement est enregistré ou non, s'il dispose d'une comptabilité formelle et s'il a une production marchande..

Trois types d'enregistrement sont proposés : le registre de commerce, l'identification financier unique (IFU) et l'affiliation à la caisse nationale de sécurité sociale (CNSS). Au cas où l'enquêté a répondu que l'établissement possède un quelconque enregistrement, il faut lui demander s'il peut produire un document où ce numéro est inscrit.

**AP6e. L'unité dans laquelle [NOM] travaille réalise-t-elle une activité de production de biens ou de services ?** Par cette question, on veut distinguer les UPI marchandes et de celles non marchandes. Les UPI marchandes sont :

- des unités qui produisent des biens et/ou des services destinés partiellement ou totalement à la vente;
- des unités qui achètent et vendent des produits en l'état (commerce par exemple).

Exemple d'unité de production marchande : un restaurateur qui prépare la nourriture pour vendre et qui garde une partie pour sa famille, est une unité marchande.

Une unité de production non marchande c'est une unité qui produit des biens non destinés à la vente. Exemple : les ISBL (associations, ONG, etc) ont vocation de produire des biens ou des services non marchands ou destinés à l'usage de leurs membres.

**AP7. Dans quel type de lieu [NOM] exerce son emploi principal ?** On distingue les travailleurs sans local professionnel (par exemple, ambulancier, prestataire de service au domicile du client, etc.) et ceux qui ont des locaux professionnels (garage, atelier, magasin, etc.). Pour les premiers, les modalités vont de 1 à 9 et 88, pour les seconds, les modalités varient de 10 à 13 et 99.

**AP8a1. Depuis quand [NOM] exerce cet emploi actuel ?** : Il s'agit de connaître le nombre de mois passés dans l'emploi. Pour tous ceux qui exercent leur emploi depuis moins d'un mois codez

**00.** Comme pour la plupart des questions portant sur la durée, s'il est plus facile pour l'enquêté de se souvenir de la date, c'est vous qui convertirez la date en nombre de mois.

**Attention :** Il s'agit de l'emploi qui est exercé actuellement. Par exemple une personne qui, au cours de sa vie active, a toujours été "*secrétaire*" d'une grande entreprise du secteur privé, et qui aujourd'hui travaille au Ministère de l'économie. En fait, cette personne a exercé **2 emplois différents**. C'est bien sûr le temps passé dans l'emploi actuel au Ministère de l'économie qu'on cherche à évaluer.

Il en est de même, pour une personne qui travaille dans la même entreprise depuis toujours, mais change de catégorie ou de grade. On s'intéressera au temps passé dans la dernière catégorie (ou grade). Exemple : Pour une femme recrutée dans un premier temps comme secrétaire et qui devient plus tard comptable dans la même entreprise, son emploi actuel est le poste de comptable.

**AP8a2. Depuis quand [NOM] travaille dans cette entreprise ? (Nombre de mois) :** l'objectif est de mesurer le temps passé dans l'entreprise en vue de saisir d'éventuelles promotions internes. Dans certains cas, la durée dans l'emploi et la durée dans l'entreprise (AP8a1. et AP8a2.) seront identiques (1 seul emploi dans l'entreprise). Attention, il s'agit **d'une durée** à exprimer en nombre de mois.

Exemple : Diallo Oumarou travaille à la Société d'électricité depuis janvier 2020. Il a été caissier jusqu'en janvier 2022, puis il est devenu Directeur d'un département de la même entreprise. On codera 09 mois (Janvier 2022 au 1<sup>er</sup> octobre 2022) pour AP8a1 et 33 mois (janvier 2020 au 1<sup>er</sup> octobre 2022) pour AP8a2.

**AP8a3. [NOM] a-t-il obtenu une promotion dans son entreprise ?** On cherche à savoir si les travailleurs ont connu une promotion au cours des 06 derniers mois, c'est à dire s'ils ont changé de poste correspondant à une amélioration de leur position dans la hiérarchie de l'entreprise. Répondre par oui s'il y a une promotion interne (AP8a3=1).

**AP8a4.1a. [NOM] a-t-il suivi une formation professionnelle/recyclage correspondant à son emploi principal financée par son entreprise ou un des partenaires de l'entreprise au cours des 06 derniers mois :** Il s'agit ici d'évaluer au cours des 06 derniers mois, l'investissement des entreprises (soit sur ressources propres ou à travers des partenaires) sur l'amélioration de la qualité du travail. On cherche à savoir si le travailleur a bénéficié d'une formation correspondante à son métier actuel et financée par l'entreprise ou par un des partenaires de l'entreprise.

**AP8a4.1b. [NOM] a-t-il suivi une formation professionnelle/recyclage correspondant à son emploi principal financée par lui-même ou par un de ses partenaires au cours des 06 derniers mois :** Il s'agit ici d'évaluer au cours des 06 derniers mois, l'investissement personnel

en termes de formation pour l'amélioration de la qualité du travail. On cherche à savoir si le travailleur a bénéficié d'une formation correspondante à son métier actuel et financée par lui-même ou par ses propres partenaires.

**AP8a4.2. L'emploi que [NOM] exerce correspond t-il à la formation qu'il a suivi la dernière fois ?**

Pour tout travailleur qui n'a pas bénéficié de formation/recyclage professionnelle au titre des questions AP8a4.1 et AP8a4.2, cette question permet de vérifier si l'emploi occupé correspond au moins à la formation qu'il a reçu la dernière fois.

**AP8a43. Sinon, correspond-t-il à une formation antérieure ? :**

**AP8a5. [NOM] a déclaré exercer le métier. (Voir AP1) dans son emploi principal, combien de temps a-t-il exercé ce métier au cours de sa vie active ? (en années révolues) :** cette question permet d'estimer l'expérience professionnelle de l'enquêté, c'est-à-dire le nombre total d'années pendant lesquelles la personne a exercé le métier déclaré en AP1 depuis le début de la vie active. Exprimer la réponse en nombre d'années.

Ce nombre est nécessairement supérieur ou égal au temps passé dans l'entreprise et dans l'emploi actuel. *Par exemple une personne qui a été successivement menuisier dans une grande entreprise (6 ans), au chômage (1 an), commerçant (3 ans) puis menuisier à son compte (2 ans, emploi actuel), la réponse à AP8a5 est 08.*

**AP8a6, AP8a7, AP8a8 :** Ces questions permettent d'estimer d'une part, le temps passé au chômage pour un primo-demandeur avant d'accéder à un emploi et le temps passé entre par celui qui a perdu un emploi précédent avant d'obtenir l'emploi actuel. Exprimer les durées en nombre de mois.

**AP8b. Comment [NOM] a-t-il obtenu son emploi ?** Il s'agit de saisir le moyen principal de recherche d'emploi qui a permis l'obtention par l'individu de l'emploi actuel (une seule réponse).

**Questions réservées aux salariés (AP8c1 et AP8c2)**

**AP8c1. [NOM] a-t-il un bulletin de paie ? :**

La question est réservée aux salariés qui reçoivent un bulletin de paie. Inscrire oui ou non

**AP8c2. [NOM] a-t-il un contrat pour son travail ?** Certains contrats sont à durée déterminée ou indéterminée. Ils sont écrits ou verbaux. Enregistrez la réponse au code correspondant.

**AP9a. Le travail que [NOM] a exercé dans cette entreprise est-il :**

**1 permanent régulier :** exerce de façon permanente cette activité **durant toute l'année**

**2. permanent saisonnier :** exerce cette activité à des saisons déterminées au cours de l'année (travailleur dans une entreprise d'activité agricoles ou industrie de transformation de produits saisonniers)

**3. Occasionnel /temporaire :** travailleur occasionnel non régulier

**AP9b. S'agit-il d'un travail :**

1. Occasionnel à la journée
2. Occasionnel à l'heure
3. Occasionnel à la tâche
4. Occasionnel saisonnier
5. Occasionnel au mois
6. Occasionnel non défini

**Durée de travail : AP10a, AP10b, AP10c : Durée de travail :** Indiquez le nombre de mois, de jours, et heures de travail consacré par l'enquêté à son activité principale, Quant à celui qui a un emploi mais, qui pour une raison quelconque (grève, maladie, vacances, etc.) n'a pas travaillé durant la période de référence (les six "06" derniers mois et les sept "7" derniers jours), il faut inscrire le nombre habituel de mois, jours et heures de travail.

Dans le cas où on a des problèmes pour déterminer le volume d'heures (AP10c), on comptera 8 heures de travail par jour.

Pour les valeurs de la variable AP10c comprises entre 40 et 45 heures, passez à la question AP12. Pour les valeurs de la variable AP10c supérieures à 45 heures, passez à AP11b.

**Mesure du revenu de l'enquêté**

La mesure du revenu du travail est d'une part très importante et d'autre part difficile à saisir. Il faut donc y accorder une attention particulière. Prenez votre temps et n'hésitez pas à aider l'enquêté à se souvenir de ses revenus. Si cela est nécessaire, établissez des comptes sur un bout de papier.

Pour les travailleurs dépendants, indiquez la somme totale (nette des retenues et cotisations) perçue au cours des six derniers mois précédent l'enquête. Si possible, consultez la feuille de paie du mois dernier. Pour les salariés, le calcul du revenu mensuel ne pose pas de problème, dans la mesure où la plupart d'entre eux sont mensualisés. Au cas où ce revenu n'est pas mensuel, il faut le convertir en mois, puis en année. Par exemple s'il s'agit d'un salaire journalier, il faut d'abord le multiplier par le nombre de jours de travail effectif dans le mois.

Pour les patrons et les travailleurs pour propre compte, il faut faire le calcul pour arriver au revenu net d'exploitation. Ce revenu est égal aux recettes totales moins dépenses totales (consommations intermédiaires, frais de personnel, impôts, intérêts et dépenses d'investissement). Pour certains non-salariés, le mois peut ne pas avoir du sens en tant que période de référence. Il faut alors laisser la liberté à l'enquêté de choisir la période de référence qui lui convient le mieux pour établir ses comptes. Vous l'aidez s'il montre des difficultés à établir son revenu.

Les questions AP12, AP13a, AP13b et AP13c ont pour objectif de mesurer le revenu de l'actif occupé. La question AP12 permet de saisir les formes de rémunération. Cochez la réponse appropriée. Si la modalité de réponse est 7 « refuse de dire », marquez un saut pour aller la variable AP16a1.

La réponse à la variable AP13a donne la possibilité à l'enquêté de déclarer son revenu exact ou par tranche, selon la périodicité mensuelle ou annuelle. Cochez la réponse appropriée.

Les enquêtés qui ont choisi de faire une déclaration du revenu exact doivent fournir cette information à la variable AP13b. Les autres enquêtés renseignent plutôt la variable AP13c suivant la variable appropriée.

**AP14. Si [NOM] n'a pas changé d'emploi depuis plus de 06 mois (ap8a1  $\geq$  6), sa rémunération a-t-elle changé par rapport au semestre dernier ?** L'objectif est de mesurer l'évolution des revenus par rapport au semestre précédent pour ceux dont l'ancienneté dans l'emploi est d'au moins un semestre. Cette question ne s'adresse donc qu'à ceux qui occupent le même emploi qu'ils avaient un semestre plus tôt (AP8a1  $\geq$  06). Renseignez pour les personnes dont le revenu a changé, la rémunération antérieure.

**Si un changement d'emploi est intervenu au cours des 06 derniers mois, ne pas répondre à la question AP14.**

**Attention :** Il faut s'assurer que les deux revenus sont comparables. Par exemple, pour un salarié qui déclare gagner 100 000 FCFA en janvier 2016, mais qui aurait touché 150 000 FCFA en juillet 2016 (dont 90 000 FCFA de salaire et 60 000 FCFA de rappel sur les traitements antérieurs), AP14 = 90 000 et non à 150 000.

**AP16 Prestations perçues :** Ces questions sont réservées aux salariés. L'objectif est de mesurer les revenus complémentaires liés à l'activité dont bénéficie l'enquêté et qui n'ont en général pas été comptabilisés en AP12. En général, ces revenus (monétaires et en nature) liés à l'exercice de l'emploi principal viennent s'ajouter au revenu direct déclaré aux questions AP13b et AP13c : primes de fin d'année, autres primes, participation aux bénéfices, congés

payés, services médical particulier, avantage en nature). **Les seuls cas** où ces revenus peuvent déjà être compris dans le salaire sont :

- Les prestations de la CNSS ou l'équivalent pour les fonctionnaires (CARFO) ;
- Les avantages monétaires (indemnités de logement, transport, etc.).

Il faut donc s'assurer, pour ceux qui perçoivent ce type de prestations (essentiellement les salariés du secteur moderne), qu'ils ont bien été déclarés dans AP13a. et/ou AP13b.

On distingue neuf types de prestations différentes. Pour chacune d'entre elles, on cherche à saisir la périodicité avec laquelle cette prime est perçue (annuelle, trimestrielle, mensuelle, etc.) et le montant correspondant. Pour la codification, le montant déclaré par l'enquêté est converti en équivalent mensuel. Par exemple, si l'enquêté a une prime de fin d'année d'un montant égal à 108 000 FCFA, alors sa prime mensuelle est de 9000FCFA, soit 108000 FCFA/12.

*Quelques précisions sont en outre nécessaires.*

**CNSS ; CARFO.** Estimer les allocations perçues (allocations familiales) et non les cotisations versées

**AP16b2. Congés annuels payés ou compensation éventuelle** : il s'agit du montant de la prime que l'agent reçoit durant son congé annuel ou de la compensation qu'il reçoit au cas où il monnaie son congé annuel.

**AP16b4. La participation aux bénéfices** : couvre tous les bénéfices quels que soient leurs formes et leurs montants

**AP16b5. Les primes de fin d'année** : ces types de primes doivent être réguliers et versées tous les ans.

**AP16b6. Les autres primes et avantage en nature** : concernent les prestations en nature directement accordées aux employés par l'employeur : repas, logement, soins, transport ; etc. Ces prestations peuvent concernées les salariés et les non-salariés.

**Congés payés.** Inscrire le montant équivalent au salaire mensuel correspondant.

**NB.** Ces questions sont délicates (au moins pour la partie estimation quantitative). Il convient donc d'être vigilant pour obtenir une bonne qualité des réponses.

**AP17. Dans l'emploi actuel de [NOM], est-ce qu'il paye l'impôt sur son revenu ?** : Cette question vise à vérifier si l'employeur déduit l'impôt sur le salaire de l'enquêté en vue de le reverser à la Direction générale des impôts.

**AP18a, AP18b, AP18c : Horaires de travail :** Il s'agit d'abord de connaître les horaires habituels de travail, ensuite de vérifier la compatibilité de ces horaires avec la vie familiale de l'enquêté et enfin de voir si l'enquêté travaille en dehors de ses heures habituelles de travail.

**AP19a, AP19b, AP19c : Congés de maternité :** Ces questions sont réservées aux femmes, elle vise à vérifier si l'enquêtée a déjà bénéficié d'un congé de maternité payé ou non dans son entreprise.

**Satisfaction générale dans l'emploi et dans le travail en activité principale.** Elle est mesurée par des variables qualitatives SGEP1 à SGEP4. Cochez les réponses appropriées.

### **AS. Activités secondaires**

Un emploi secondaire est celui qui est exercé en même temps et en plus de l'emploi principal. Certaines personnes exercent plusieurs activités. Un fonctionnaire peut dispenser des cours à l'Université en qualité d'enseignant vacataire, un cadre d'une grande entreprise privée peut gérer un bar restaurant dans la soirée, un technicien de la santé peut exercer des activités agropastorales (agriculture périurbaine, élevage, etc.). Pour toutes ces personnes, il s'agit d'une activité secondaire. L'objectif de ce module est de fournir globalement les mêmes informations pour les activités secondaires que pour l'activité principale. Les questions sont donc en général calquées sur celles du module AP. En cas d'existence de plusieurs activités secondaires, l'enquêté sera interviewé au maximum sur les deux qui lui semblent importantes en termes de revenu ou de temps utilisé.

**Attention** : Souvent les enquêtés ont tendance à omettre de mentionner qu'ils exercent une ou plusieurs activités secondaires. Il faut donc insister auprès de l'enquêté pour savoir si effectivement il n'exerce pas d'autres emplois même marginaux. Ne négliger aucune activité, même si elle paraît mineure, occasionnelle, ou parallèle (exemples : travail parallèle d'un fonctionnaire, aide dans une entreprise familiale pendant les heures où on n'est pas occupé à son activité principale).

**AS1a. En plus de l'emploi principal actuel ou passé, [NOM] a exercé d'autres emplois rémunérés, de quelque type que ce soit (salarié, indépendant, rémunéré, etc.), au cours des 06 derniers mois ? :**

Cette question permet de savoir si l'enquêté a exercé un ou plusieurs emplois secondaires au cours des 06 derniers mois précédant l'enquête, dont les 4 plus importants (en nombre d'heures travaillées) doivent être énumérés à la question AS1b.

**AS1b2. Quel est le nombre total des emplois secondaires que [NOM] a exercé ? :**

Il s'agit d'obtenir les quatre principaux emplois secondaires (branche d'activité) en les classant par ordre d'importance selon le temps qui y est consacré.

**AS1b3. Donnez par ordre d'importance (nombre d'heures) la liste de ces autres emplois**  
: il s'agit là de donner la liste de ces quatre (4) importants emplois.

**AS2. Quel est le nom du métier, de la profession de l'emploi secondaire (les deux plus importants au maximum) que [NOM] a exercé au cours des 06 derniers mois en plus de son emploi principal ? (Voir Nomenclature)** :il s'agit de donner au maximum les deux importants noms du métier, de la profession de l'emploi secondaire que [NOM] a exercé au cours des 06 derniers mois en plus de son emploi principal.

**AS3. Quelle est l'activité de l'entreprise dans laquelle [NOM] a exercé chacun de ces emplois secondaires rémunérés, ou quel type de produit fabrique-t-elle chacune ? (Voir Nomenclature des activités) :**

Exemple : Monsieur ZOROME est professeur de maths dans un lycée de la place. C'est son emploi principal. Il dispense également un cours de sciences physiques en classe de 2<sup>nd</sup>e dans un autre lycée privé de la place. Il s'agit d'un emploi secondaire. Si l'enquête a lieu en mars/avril pendant les congés de pâques, il se pourrait que Monsieur ZOROME n'ait pas dispensé de cours dans un deuxième lycée, mais il garde un lien avec cet emploi, il doit donc déclarer cet emploi secondaire.

### **PS. Protection sociale**

La protection sociale est l'une des quatre dimensions du travail décent. Les trois autres dimensions sont les droits au travail, les possibilités d'emploi et le dialogue social. Dans le cadre de cette enquête, il s'agit de mesurer la protection des travailleurs contre les problèmes de santé.

Les questions vont de la variable PS1a à PS3. Elles sont essentiellement qualitatives et à choix unique. Cochez les réponses appropriées.

**PS1a. [NOM] est-il affilié à une organisation d'assurance maladie ?** Posez la question et choisissez parmi les modalités 1et 2.

1. Oui
2. Non

**PS1b. Si oui laquelle principalement ?** l'enquêté doit choisir parmi :

1. Mutuelle de la fonction publique (MFP)
2. Carte d'assistance médicale (CAM)
- 3 Mutuelle de Santé Communautaire (MSC)
9. autres (spécifier)

**1. Mutuelle de la fonction publique (MFP) :** certaines mutuelles des travailleurs de de fonction publique offrent des couvertures maladie à leurs agents c'est le cas de la mutuelle des travailleurs de la SONABEL.

**2. Carte d'assistance médicale (CAM) :** certaines entreprises privées offre une couverture maladie à leurs travailleurs (exemple : carte d'assistance maladie de la BOA). Ces cartes couvrent à taux variables les différentes prestations que l'agent reçoit (ou éventuellement un membre de sa famille) ainsi que les produits pharmaceutiques payés par le travailleur.

**3 Mutuelle de Santé Communautaire (MSC) :** il existe des mutuelles de santé communautaire a adhérence volontaire non destiné à une catégorie de personnes qui offrent des couvertures maladies à ses membres. Exemple la mutuelle communautaire « Laafi Baoré ».

**PS1c. Si non pourquoi ?** l'enquêté doit choisir parmi :

1. Manque de moyen pour achat/cotisation
2. En cours d'adhésion
3. Pas nécessaire (ne veut pas)
4. N'a jamais pensé ou ne connaît pas
5. Pas de temps pour faire les démarches
9. Autre (spécifier)

**PS2. [NOM] a-t-il entendu parler de l'assurance maladie universelle (AMU) ? :** Posez la question et choisissez parmi les modalités 1et 2.

1. Oui
2. Non

**PS3. [NOM] serait-il prêt à payer pour bénéficier des prestations offertes par l'AMU ? :** Posez la question et choisissez parmi les modalités 1 à 3.

1. Oui
2. Non
3. Ne sais pas

### **FPS. Formation professionnelle ou stage de perfectionnement à l'initiative de l'entreprise**

L'enquête mesure les investissements effectués par les entreprises pour la constitution du capital humain. Il s'agit du renforcement de capacité du personnel pour une meilleure

prestation. Les variables à mesurer sont FPS1 à FPS3. Elles sont essentiellement qualitatives et à choix unique. Cochez les réponses appropriées.

### **PRT. Problèmes rencontrés sur le lieu de travail**

Les difficultés rencontrées par les travailleurs sont variées en fonction de leur statut (salariés ou indépendants), de leur caractéristiques démographiques, économiques, etc..

**PRT1. [NOM] a-t-il fait face aux problèmes suivants sur son lieu de travail et quelles solutions a-t-il apportées (voir codes solutions ci-dessous) ?**

La variable PRT1 dresse une liste de difficultés des travailleurs et des solutions apportées. C'est une question à choix multiple. Proposez à la liste des problèmes à l'enquête pour faire son choix et déclarer les solutions qu'il a apportées à ces problèmes.

**PRT2. Ces problèmes ont-ils entraîné des dommages physiques ou psychologiques ? :**

Posez la question et choisissez parmi les modalités 1, 2, 3 et 4.

1. Oui
2. Non
3. N'a pas répondu
4. Ne sait pas

**PRT3. Si oui, combien de semaines [NOM] était-il resté sans travailler à cause de ces dommages ? :**

### **RE. Recherche d'emploi**

Ce module concerne toutes les personnes qui ont déjà un emploi (elles ont répondu au module AP et peut-être aussi au module AS), mais qui cherchent un autre emploi peut-être pour améliorer leurs conditions de travail ou parce que leur contrat va prendre fin dans un horizon proche.

**RE1. Durant les 30 derniers jours, [NOM] a-t-il cherché à obtenir un autre emploi pour remplacer son emploi principal actuel (comme salarié, indépendant, ou sous quelque forme que ce soit) ? :** Il s'agit de la recherche d'un emploi qui se substituerait à l'emploi principal actuel. Il ne s'agit surtout pas d'un emploi supplémentaire qui viendrait comme emploi secondaire. Une personne qui recherche un emploi doit être prête à démissionner de son emploi principal actuel s'il en trouve un autre. Ne retenir dans "oui" que les personnes qui ont vraiment fait des actes concrets de recherche (lire des annonces, demander à des amis, envoi de dossiers de candidature, se présenter à un concours, etc.).

**RE2. Pour quelle raison principale [NOM] cherche-t-il un nouvel emploi ?**

: Il s'agit de déterminer la raison principale qui pousse la personne à rechercher un emploi.

**RE3. [NOM] a consacré ..... Heures pour son emploi principal (voir AP10c), au cours des sept (7) derniers jours, êtes-vous disponible à travailler plus pour gagner plus ?** : On cherche à savoir si l'individu aurait souhaité consacrer plus de temps à son emploi principal et le nombre d'heures qu'il aurait voulu y consacrer en plus de ce qu'il a déclaré en AP1

**Exemple** : Germaine a travaillé 30 heures pendant la semaine de référence, mais elle aurait bien voulu travailler 40 heures, il faut coder 1 (si la personne répond oui) et 10 (le nombre d'heures supplémentaires que Germaine désire travailler).

N.B. : Ce que l'individu a déclaré en AP10c est repris en RE3.

### C. Caractéristiques du chômage

Ce module s'adresse aux individus qui sont repérés comme chômeurs selon la définition retenue (stricte ou élargie). Les personnes concernées ont été filtrées à partir des questions SE7 à SE9. L'objectif du module est d'obtenir des informations sur les moyens utilisés par ces personnes pour rechercher un emploi et les caractéristiques de l'emploi recherché.

**C1. Depuis quand [NOM] est-il sans emploi et est à la recherche d'un emploi ?** Il s'agit de saisir la date à partir de laquelle l'individu est à la recherche active d'un emploi. Il faudrait Indiquer le mois et l'année (une personne au chômage depuis juillet 2002, coder mois=07, année=2002). Il doit s'agir d'une véritable période continue de chômage, donc de recherche active d'emploi.

Exemple : Supposons qu'un jeune diplômé de l'université a terminé ses études en juillet 2011 ; il a pris des vacances jusqu'en fin septembre ; d'octobre à décembre, il aide ses parents dans des activités champêtres (il est en fait aide familial) ; à partir de janvier 2013, il dépose des demandes d'emploi dans des entreprises ; il faut coder pour C1. : Mois=01, Année=2013.

*N.B. : il s'agit d'une date et non d'une durée.*

**C2. Pourquoi [NOM] recherche-t-il un emploi ?** Il y a deux raisons principales à la recherche d'un emploi - en raison de la perte d'un emploi précédent ou à la recherche d'un premier emploi. Parce que tous les répondants ne travaillent pas actuellement, ils ne peuvent pas être à la recherche d'un emploi supplémentaire. Pour toute personne qui a exercé un emploi avant, même s'il s'agit d'un petit métier, il faut enregistrer 1.

**C3. Quelle est la raison principale de la perte de l'emploi antérieur de [NOM] ?**  
Enregistrez la modalité qui correspond à la réponse de l'enquête.

**C4. Comment [NOM] fait-il pour subvenir à ses besoins pendant la période de chômage ?**

Enregistrez la modalité qui correspond à la réponse de l'enquêté.

**C5. Quel est le principal moyen que [NOM] utilise pour la recherche active d'un emploi ?** Enregistrez le moyen principal de recherche d'emploi.

**C6a. Pourquoi [NOM] n'a pas créé ou travaillé dans une micro-entreprise (petit commerce au bord de la rue, petit "atelier") ou une exploitation agricole (champs, élevage, etc.) ?** : On cherche à savoir pourquoi le chômeur n'a pas exercé un emploi, même le plus marginal (vendeur de cigarettes dans la rue, distributeur de journaux, tireur de pousse-pousse, etc.) pour gagner un peu d'argent.

**C6b. Si la durée de chômage se prolonge, [NOM] serait-il prêt à exercer ce genre d'activité ?**

**C6c à C6f** : ces questions renseignent sur la connaissance de l'existence des institutions de microfinance et le recours à leur service par la population. Codez les réponses appropriées à chaque variable.

Pour coder la question C6d, il est requis la liste des institutions de microfinance disponibles dans le pays.

**C7., C8., C9., C11. Caractéristiques de l'emploi désiré** : Pour ces variables, rechercher surtout la sincérité de l'enquêté. Il ne doit ni se dévaloriser, ni se vanter.

**Grande entreprise, PME, micro-entreprise** : la dimension d'une entreprise est souvent évaluée par rapport au nombre de ses employés (taille) ou du capital. Il n'y a pas de critère universel pour déterminer le seuil à partir duquel une entreprise est grande, petite ou moyenne.

Communément, la classification suivante est appliquée :

- les grandes entreprises ont au moins 250 employés ;
- les entreprises sont moyennes entre 20 et 249 employés ;
- les petites sont celles qui ont moins de 20 employés.

Parmi ces critères, on peut distinguer les micro-entreprises, qui composent majoritairement le secteur informel, et qui correspondent en général à celles ayant moins de 5 employés.

**C12a. [NOM] a-t-il déposé un dossier à la Fonction publique ou auprès d'une entreprise publique ou privée dans le but de trouver un emploi ?** Il s'agira de choisir 1 si l'enquêté a déposé un dossier à la Fonction publique ou auprès d'une entreprise publique ou privée dans le but de trouver un emploi et 2 sinon

***C12b. Pourquoi [NOM] n'a pas déposé un dossier :*** choisir parmi ces modalités suivantes pour tous les individus qui n'ont pas déposé un dossier

1. Ne connaît pas les procédures
2. Ne pense pas que cela puisse l'aider
- 9.** Autres (à préciser)

## Annexe1 : nomenclature des métiers

Métiers	Code
Président de la République	111101
Chef du gouvernement	111102
Ministre, Secrétaire d'Etat et assimilés	111103
Gouverneur, Haut-commissaire	111104
Député, Sénateur	111105
Maire	111106
Conseiller municipal	111107
Membre de l'exécutif et du corps législatif NCA	111108
Secrétaire général (ministère)	111201
Directeur de cabinet (ministre)	111202
Administrateur	111203
Inspecteur d'Etat	111204
Directeur général (Directeur national)	111205
Directeur (chef de division)	111206
Ambassadeur	111207
Chargé d'affaires	111208
Consul général	111209
Secrétaire d'ambassade	111210
Préfet	111211
Préfet de police	111212
Trésorier payeur général	111213
Cadre supérieur des affaires étrangères	111215
Administrateur des Postes et télécommunications	111216
Autre cadre supérieur de l'administration publique NCA	111299
Chef coutumier	111301
Chef de village	111302
Chef de quartier	111303
Dirigeant de parti politique	111401
Cadre supérieur de partie politique	111402
Dirigeant syndical	111403
Cadre supérieur de syndicat	111404
Dirigeant d'organisation d'employeurs	111405
Cadre supérieur d'organisation d'employeurs	111406
Dirigeant d'organisation humanitaire, d'ONGs et d'associations	111407
Cadre supérieur d'organisation humanitaire, ONG, associations	111408
Dirigeants et cadres supérieurs d'organismes spécialisés NCA	111409
Directeur général d'entreprise, chef d'entreprise	112001
Entrepreneur, industriel	112002
Président directeur général	112003
Recteur d'université	112004

<b>Métiers</b>	<b>Code</b>
Administrateur, gérant d'entreprise	112005
Directeurs et cadres de société NCA	112099
Directeur financier	120001
Directeur des ressources humaines	120002
Directeur de stratégie et planification	120003
Directeur commercial, marketing	120004
Directeur de publicité et relations publiques	120005
Directeur de recherche et développement	120006
Directeurs des services administratifs et commerciaux NCA	120007
Cadres supérieurs des services administratifs et commerciaux	120008
Directeurs de l'agriculture, l'élevage, la pêche	130001
Directeur de service forestier	130002
Directeur de l'industrie	130003
Directeur de mines	130004
Directeur des BTP	130005
Directeur de service d'approvisionnement, distribution	130006
Directeur de service de santé	130007
Directeur de service de transport	130008
Directeur de technologie de l'information et des communications	130009
Directeur de services aux personnes âgées	130010
Directeur de banque, assurance	130011
Fondé de pouvoir	130012
Cadre supérieur des assurances	130013
Autres directeurs et cadres de direction, services spécialisés NCA	130099
Directeur d'hôtel	140001
Directeur de commerce	140002
Directeur de centre sportif, centre de loisirs, centre culturel	140003
Propriétaire de restaurant	140004
Gérant hôtel, restaurant, commerce	140005
Cadres supérieurs des services hôteliers	140006
Ingénieur physicien	211001
Ingénieur astronome	211002
Ingénieur météorologue	211003
Ingénieur chimiste	211004
Ingénieur géologue	211005
Ingénieur hydrologue	211006
Autres ingénieurs physiciens, chimistes et assimilés NCA	211099
Mathématicien	212001
Actuaire	212002
Ingénieur statisticien	212003
Autres mathématiciens, actuaires, statisticiens et assimilés NCA	212099
Biologiste	213101

<b>Métiers</b>	<b>Code</b>
Botaniste	213102
Zoologiste	213103
Biophysicien	213104
Ingénieur agronome	213201
Ingénieur agricole	213202
Pédologue	213203
Ingénieur et conseiller FJA (Formateur de Jeunes Agriculteurs)	213204
Climatologiste, climatologue	213205
Ingénieurs écologistes	213206
Ingénieur forestier	213207
Spécialiste des activités de la pêche	213208
Spécialistes de l'environnement, NCA	213299
Ingénieur, génie civil	214001
Ingénieur, génie rural	214002
Ingénieurs, ponts et chaussées	214003
Ingénieur mécanicien	214004
Ingénieur des mines	214005
Ingénieur métallurgiste	214006
Ingénieur sidérurgiste	214007
Ingénieur de l'équipement rural et de l'hydraulique	214008
Ingénieur frigoriste	214009
Autres spécialistes, sciences techniques de production et de l'industrie NCA	214099
Ingénieur électricien	215001
Ingénieur électronicien	215002
Ingénieur des télécommunications	215003
Ingénieur des postes et télécommunications	215004
Autres ingénieurs de l'électrotechnique NCA	215099
Architecte	216101
Architectes paysagistes	216102
Modéliste de produit	216103
Modéliste de vêtement	216104
Urbaniste	216105
Autres architectes, urbanistes et concepteurs de produits ou de vêtement et assimilés NCA	216199
Cartographe	216201
Géomètre agréé	216202
Opérateur topographe	216203
Concepteur graphique, multimédia	216204
Graphiste	216205
Autres spécialistes de cartographie, géométrie, graphique et assimilés NCA	216299
Médecin généraliste	221001
Anatomiste	221002

<b>Métiers</b>	<b>Code</b>
Gynécologue	221003
Chirurgien	221004
Pédiatre	221005
Ophtamologue	221006
Oto rhino laryngoogiste	221007
Rhumatologue	221008
Allergologue	221009
Pneumologue	221010
Diabétologue	221011
Neurologue	221012
Dermatologue	221013
Psychiatre	221014
Médecin légiste	221015
Autres médecins spécialistes NCA	221099
Infirmier diplômé d'Etat, Infirmier supérieur	222001
Sage-femme	222002
Autres cadres infirmiers NCA	222099
Herboriste	223001
Naturopathe	223002
Ethnomédecin	223003
Pharmacologue	224001
Autres spécialistes de médecine non conventionnelle NCA	224099
Médecin vétérinaire	225000
Dentiste	226001
Pharmacien	226002
Hygiéniste et spécialiste de la santé au travail	226003
Physiologiste	226004
Diététicien	226005
Nutritionniste	226006
Audiologiste	226007
Ortophoniste	226008
Orthopédiste	226009
Optométriste	226010
Opticien	226011
Pathologiste	226012
Ingénieur sanitaire	226013
Toxicologue	226014
Autres spécialistes des professions de la santé NCA	226099
Chargé de cours, université	231001
Professeur d'université (assistant, maître assistant, maître de conférence)	231002
Chercheur (attaché de recherches, chargé de recherches,	231003
Directeur de recherches, maître de recherches	231004

<b>Métiers</b>	<b>Code</b>
Professeurs, enseignement technique et professionnel	232000
Directeur de lycée	233001
Directeur de collège	233002
Proviseur	233003
Censeur	233004
Professeur d'enseignement secondaire	233005
Maître, instituteur enseignement primaire	234001
Maître, instituteur, enseignement préprimaire	234002
Jardinière d'enfants	234003
Moniteur, enseignement préprimaire	234004
Inspecteur d'enseignement (primaire ou secondaire)	235101
Conseiller pédagogique	235102
Autre spécialiste de l'enseignement NCA	235103
Enseignant, éducation spéciale (sourd, aveugle, handicapé, etc.)	235201
Professeur d'éducation physique et sportive	235202
Autre enseignant d'éducation spécialisée NCA	235299
Professeurs de langues nationales	235301
Professeurs de musique	235302
Autres professeurs de disciplines artistiques	235399
Formateurs en technologies de l'information	235401
Surveillant de lycées et collèges	235402
Autres spécialistes de l'enseignement, NCA	235499
Cadre comptable	241001
Chef comptable	241002
Expert-comptable	241003
Vérificateur de compte	241004
Cadre supérieur des affaires économiques	241005
Conseillers en finances et investissements	241007
Inspecteur du trésor	241008
Inspecteur des impôts	241009
Inspecteur des douanes	241010
Analystes financiers	241011
Autres spécialistes en finances NCA	241099
Planificateur	242001
Gestionnaire des hôpitaux	242002
Administrateur et attachés des hôpitaux	242003
Administrateur des services fiscaux	242004
Administrateur des services financiers	242005
Spécialistes, gestion des ressources humaines	242006
Commissaire de police	242007
Inspecteur des affaires administratives	242008
Inspecteur du travail et des lois sociales	242009

<b>Métiers</b>	<b>Code</b>
Inspecteur de police	242010
Administrateur civil	242011
Attaché administratif	242012
Spécialistes de la formation du personnel	242013
Autres spécialistes des fonctions administratives NCA	242099
Spécialistes de la publicité et de la commercialisation	243001
Spécialistes des relations publiques	243002
Spécialistes des ventes, secteurs médical et technique (à l'exception des TIC)	243003
Spécialistes des ventes, technologies de l'information et des communications	243004
Autres spécialistes des ventes, de la commercialisation et des relations publiques NCA	243099
Informaticien concepteur réseau	251001
Analyste programmeur	251002
Concepteur de site web	251003
Programmeur	251004
Autres concepteurs et analystes de logiciels, et concepteurs de multimédia NCA	251099
Informaticien spécialiste des bases de données	252001
Informaticien administrateur réseau (webmaster)	252002
Autres spécialistes des bases de données et des réseaux d'ordinateurs NCA	252099
Président de la cour suprême	261101
Président de la cour d'appel	261102
Président du tribunal de première instance	261103
Président de la cour constitutionnelle	261104
Procureur de la République	261105
Avocat général	261106
Avocat	261107
Juge	261108
Autre magistrat NCA	261199
Notaire	261201
Greffier	261202
Huissier	261203
Mandataire de justice	261204
Autres juriste NCA	261299
Archiviste	262101
Conservateur	262102
Bibliothécaire	262201
Documentaliste	262202
Bibliothécaires, documentalistes et assimilés non classés ailleurs	262203
Cadre moyen de la documentation	262204
libraire	262205
Economiste	263101
Démographe	263102

<b>Métiers</b>	<b>Code</b>
Anthropologue	263103
Archéologue	263104
Ethnologue	263105
Criminologue	263106
Géographe	263107
Sociologue	263108
Autres spécialistes des sciences économiques et sociales	263199
Historien	263201
Philosophe	263202
Politologue, spécialiste des sciences politiques	263203
Psychologue	263301
Animateur, centre communautaire	263302
Assistant médico-social	263303
Assistant social	263304
Archevêque	263306
Prêtre du culte chrétien	263305
Pasteur du culte chrétien	263305
Imam	263307
Islamologue	263308
Prêtre vaudou	263309
Autres spécialistes du travail social et ministre de culte NCA	263399
Auteurs	264101
Biographe	264102
Chroniqueur	264103
Critique	264104
Poète	264105
Romancier	264106
Journaliste	264201
Correspondant (presse, journaux, etc.)	264202
Commentateur (radio, télé, sport, etc.)	264203
Interprète	264204
Linguiste	264205
Traducteur	264206
Artiste peintre	265101
Dessinateur (publicité, bandes dessinées, etc.)	265102
Sculpteur	265103
Musicien (guitariste, pianiste, saxophoniste)	265201
Chanteur, cantatrice	265202
Compositeur	265203
Chorégraphe	265301
Danseur	265302
Scénariste	265401

<b>Métiers</b>	<b>Code</b>
Metteur en scène (théâtre, cinéma, télévision)	265402
Réalisateur (cinéma, télévision, radio)	265403
Acteur, comédien	265404
Autres acteurs et metteurs en scènes de cinéma, de théâtres et d'autres spectacles NCA	265499
Technicien chimiste	311101
Technicien physicien	311102
Technicien de génie civil	311201
Technicien du génie rural	311202
Technicien de l'équipement rural	311203
Technicien électricien	311301
Electrotechnicien	311302
Technicien électronicien	311303
Technicien en construction mécanique	311304
Technicien métallurgiste	311401
Technicien de la géologie et des mines	311402
Dessinateur (industriel, génie civil, etc.)	311403
Autres techniciens des mines, techniciens métallurgistes, dessinateurs industriels NCA	311499
Technicien météorologiste	311501
Technicien frigoriste	311502
Autres techniciens des sciences physiques et techniques NCA	311599
Inspecteur des mines	312001
Inspecteur des industries manufacturées	312002
inspecteur des B.T.P.	312003
Adjoint technique des B.T.P.	312004
Adjoint technique des mines	312005
Adjoint technique des industries	312006
Adjoint technique du génie rural	312007
Chef de chantier	312008
Contremaître	312009
Autres superviseurs, mines, industries manufacturières et bâtiment NCA	312099
Conducteur d'installations de production d'énergie	313001
Conducteur d'incinérateurs et d'installations de traitement de l'eau	313002
Conducteur d'installations de traitement chimique	313003
Conducteur d'installations de raffinage de pétrole et de gaz naturel	313004
Contrôleur des processus industriels, métallurgie	313005
Autre technicien, contrôle de processus industriels NCA	313099
Technicien géologue	314101
Technicien biologiste	314102
Technicien botaniste	314103
Technicien zoologiste	314104
Autres technicien spécialiste des sciences de la vie NCA	314199

<b>Métiers</b>	<b>Code</b>
Technicien agronome	314101
Conseiller agricole	314102
Vulgarisateur agricole	314103
Assistant FJA (Formateur de Jeunes Agriculteurs)	314104
Conducteur des travaux agricoles	314105
agent technique d'agriculture	314106
Animateur rural	314107
Encadreur d'agriculture (Organisme de développement rural)	314108
Moniteur et formateur de jeunes agriculteurs (FJA)	314109
Agent technique d'élevage	314110
Assistant et agent technique d'élevage spécialisé	314111
Autres techniciens de l'agriculture et de l'élevage NCA	314199
Technicien forestier	314301
Contrôleurs des eaux et forêts	314302
Préposé des eaux et forêts	314303
Autres cadres moyens des Eaux et Forêts et de pêche	314304
Ingénieur naval	315101
Inspecteur mécanicien, marine marchande	315102
Officier mécanicien, navire	315103
Officier de navigation	315104
Pilote de navire	315105
Mécanicien navigant, avion	315201
Pilote d'avion	315202
Instructeur, navigation	315203
Contrôleur de la circulation aérienne	315301
Technicien, sécurité aérienne	315302
Assistant météorologiste et de la navigation aérienne	315303
Cadre subalterne des transmissions météo	315304
Autres contrôleurs de la circulation aérienne, techniciens de la sécurité aérienne NCA	315399
Technicien de radiologie médicale	321101
Technicien appareil médical	321102
Prothésiste dentaire	321103
Bactériologiste	321201
Biochimiste	321202
Technicien de laboratoire	321203
Assistant pharmacien	321204
Préparateur en pharmacie	321205
Infirmier	322001
Infirmier auxiliaire	322002
Sage femme (niveau intermédiaire)	322003
Praticien de médecine traditionnelle et guérisseurs	323001

<b>Métiers</b>	<b>Code</b>
Charlatan	323002
Marabout	323003
Autres praticiens des médecines traditionnelles et des médecines complémentaires NCA	323099
Assistant vétérinaire	324001
Infirmier vétérinaire	324002
Assistant dentiste	325101
Assistant médical	325102
Assistant de santé	325103
Agent de santé communautaire	325104
Opticien	325105
Nutritionniste	325106
Diététicien	325107
Kinésithérapeute	325108
Masseur	325109
Ambulanciers	325110
Autres professions intermédiaires de la santé NCA	325199
Technicien et assistant d'assainissement	325201
Puéricultrice	325202
Autres techniciens, salubrité de l'environnement et de la santé au travail, et assimilés NCA	325299
Agent de change	331101
Courtier, bourse des valeurs	331102
Commissaire-priseur	331201
Contrôleur du trésor	331202
Percepteur d'impôts	331203
Comptable	331204
Responsables des prêts	331205
Assistant des affaires économiques et économiste	331206
Assistant comptable	331207
Cadre subalterne du budget, et des ressources financières	331208
Cadre subalterne des affaires économiques - préposé des affaires économiques	331209
Autres professions intermédiaires de la comptabilité NCA	331299
Assistant statisticien (adjoint technique de la statistique, Agent technique de la statistique)	331301
Assistant actuariaire	331302
Autres professions intermédiaires de la statistique, des mathématiques et assimilées NCA	331399
Agent d'assurances	332001
Représentants et techniciens commerciaux	332002
Acheteurs de produits	332003
Courtier maritime	332004
Courtier assurances	332005

<b>Métiers</b>	<b>Code</b>
Courtier immobilier	332006
Autres agents de vente et d'achat, courtiers NCA	332099
Agents concessionnaires	333101
Organisateurs de conférences et d'événements	333102
Agents d'emploi et de recrutement de main-d'œuvre	333103
Agent immobilier	333104
Autres agents de services commerciaux spécialisés NCA	333199
Transitaire	333201
Agent commercial	333202
Démarcheur commercial	333203
Conseiller commercial	333204
Vérificateur	334001
Secrétaire de direction	334002
Secrétaire administratif	334003
Secrétaire des affaires étrangères	334004
Secrétaires médicaux	334005
Contrôleurs des douanes et des frontières	335100
Contrôleur des impôts	335200
Agents des services publics accordant des prestations sociales	335301
Agents des services publics accordant des permis et des licences	335302
Autres professions intermédiaires de l'application de la loi et assimilées NCA	335399
Attaché d'intendance universitaire	341101
Conseiller de la jeunesse et d'animation	341102
Administrateur des affaires culturelles	341103
Aide sociale - éducateur social	341104
Professions intermédiaires des services juridiques, des services sociaux NCA	341199
Diacre	341201
Sœur religieuse	341202
Encadreur d'enseignement religieux	341203
Autres professions intermédiaires des religions	341299
Coureur professionnel	342101
Footballeur professionnel	342102
Boxeur professionnel	342103
Lutteur professionnel	342104
Jockey	342105
Autres athlètes et sportifs de compétition NCA	342199
Manager sportif	342201
Arbitre professionnel	342202
Entraîneur	342203
Moniteur sportif	342204
Inspecteur de la jeunesse et des sports	342205
Autres instructeurs, entraîneurs sportifs et arbitres de sport NCA	342299

<b>Métiers</b>	<b>Code</b>
Photographe (commercial, industriel, presse, publicitaire, etc.)	343001
Caméraman (cinéma, télévision)	343002
Décorateur, dessinateur de modèle	343003
Technicien de galerie	343004
Technicien de musée	343005
Technicien de bibliothèque	343006
Chef cuisinier	343007
Autres professions intermédiaires de la culture, de la création artistique et des activités culinaires NCA	343099
Contrôleur - receveur des P et T	351001
Agent de maîtrise de l'information	351002
Assistant informatique	351003
Techniciens de l'Internet	351004
Technicien, appareil audio-visuel	352001
Technicien de télécommunication	352002
Reporter, speaker, animateur (radio et télévision)	352003
Agent de dédouanement	411001
Déclarant en douane	411002
Contrôleur des prix	411003
Contrôleur de qualité	411004
Contrôleur de travail	411005
Assistant administratif	411006
Employé de service administratif	411007
Adjoint administratif	411008
Autres employés de bureau, fonctions générales NCA	411099
Secrétaire	412000
Dactylographe	413001
Agent de saisie, opérateur sur machine	413002
Guichetier	421001
Croupier et assimilé dans le secteur des jeux de hasard	421002
Prêteur sur gages	421003
Encaisseur et assimilé	421004
Agent de voyages	422001
Cadre subalterne des P et T, facteur, opérateur des téléphones et télégraphes	422002
Surveillant des télécommunications	422003
Standardiste - téléphoniste	422004
Réceptionniste	422005
Employés, service d'information	422006
Intervieweurs, enquêtes et études de marché	422007
Autres employés chargés d'informer la clientèle NCA	422099
Aide-comptable	431101
Agent de bureau (de recouvrement, des services fiscaux, de constatation d'assiette )	431102

<b>Métiers</b>	<b>Code</b>
Planton - agent de liaison - commis d'administration	431103
Agents administratif	431201
Agents de collecte de données statistiques	431202
Collecteur d'impôt	431203
Agent de douane, préposé des douanes	431204
Préposé, contrôle économique	431205
Autres employés de services statistiques ou financiers NCA	431299
Agent d'approvisionnement	432101
Employé d'approvisionnement	432102
Employés du service d'ordonnancement de la production	432103
Agent maritime	432201
Chauffeur d'entreprise	432202
Cheminot	432203
Employé de bibliothèque	441001
Employés de service du courrier	441002
Codeurs, correcteurs d'épreuves et assimilés	441003
Ecrivains publics et assimilés	441004
Classeur-archiviste	441005
Employé du service du personnel	441006
Autres employés de type administratif NCA	441099
Hôtesse	511001
Steward	511002
Contrôleur de transport public (train, bus, etc)	511003
Receveur de train, du bus, etc.	511004
Guide touristique	511005
Cuisinier	512000
Barman	513001
Serveur, servante de bar	513002
Serveur, servante de restaurant	513003
Garçon, fille d'hôtel	513004
Coiffeur - coiffeuse	514001
Barbier (wanzam)	514002
Esthéticien et assimilé (pédicure, manucure, coupure des ongles,etc)	514003
Intendants des hôtels et d'autres établissements	515001
Concierge	515002
Superviseur des services de nettoyage de bureaux	515003
Gouvernant ou intendant à domicile	515004
Boy	515005
Astrologue, Diseur de bonne aventure	516001
Valet de chambre	516002
Agents de pompes funèbres et embaumeurs	516003
Toiletteur d'animaux	516004

<b>Métiers</b>	<b>Code</b>
Berger - garde-animaux	516005
Moniteur auto-école	516006
Jardinier	516007
Autre personnel des services directs aux particuliers NCA	516099
Boutiquier	521101
Vendeur de tissus et friperie	521102
Vendeur de fruits	521103
Vendeur de céréales	521104
Vendeur de vivres frais (alloco, igname, taro, autres féculents)	521105
Vendeur de beignets et d'autres aliments préparés (vendeur d'aliments)	521106
Vendeur de légumes et arachides et tous condiments	521107
Vendeur de boisson locale ou moderne hors bar	521108
Autre vendeur sur les marchés ou vendeur ambulant de comestibles NCA	521199
Commerçant en magasin (commerce de gros et de détail)	522001
Gérant de commerce de gros et de détail en magasin	522002
Vendeur, établissement de commerce	522003
Armurier	522004
Serrurier, clé minute	522005
Magasinier	522006
Caissier	523001
Billetteur	523002
Mannequins, modèles	524101
Démonstrateurs en magasin	524102
Télévendeurs	524104
Pompiste	524105
Commis au comptoir, restauration rapide	524106
Marchand de bois	524201
Vendeur de journaux	524202
Autre vendeur NCA	524299
Baby-sitter	531001
Aides-enseignants	531002
Garçon ou fille de salle	532001
Agent itinérant de santé	532002
Distributeur de comprimés	532003
Aide infirmier - aide-soignant	532004
Accoucheuse auxiliaire - matrone	532005
Aide-laborantin	532006
Agent d'hygiène ; d'assainissement	532007
Autre personnel de santé subalterne NCA	532099
Agent de police	541101
Sapeur pompier	541102
Gardiens de prison	541103

<b>Métiers</b>	<b>Code</b>
Garde de corps	541201
Détective, police privée	541202
Gardien - veilleur de nuit	541203
Personnel des services de protection et de sécurité, NCA	541299
Agriculteurs de cultures commerciales	611001
Arboriculteurs	611002
Horticulteur	611003
exploitant de verger - pépiniériste	611004
Cultivateur	611005
maraîcher	611006
ouvrier qualifié de l'agriculture	611007
éleveur de bétail	612001
éleveur de volaille	612002
Apiculteur	612003
sériciculteur	612004
ouvrier qualifié de l'élevage	612005
Eleveurs et ouvriers qualifiés de l'élevage commercial et assimilés, NCA	612099
Agriculteur de cultures vivrières à but commercial	613001
Eleveur des petits ruminants	613002
Eleveur des rongeurs	613003
Autre agriculture de cultures à but commercial NCA	613098
Autre éleveur d'animaux à but commercial NCA	613099
Exploitant forestier	621001
Bûcheron	621002
Autre ouvrier forestier NCA	621099
Pisciculteur, aquaculteur	622101
Pêcheur dans les lagunes, rivières, fleuves	622102
Marin pêcheur (dans la haute mer)	622103
Chasseur	622104
Trappeur	622105
Agriculteur de cultures vivrières pour subsistance	631001
Autre agriculture de cultures de subsistance	631099
Eleveur de bovins, camelins, équins pour subsistance	632001
Autre éleveur d'animaux de bétail pour subsistance	632099
Agriculteur de vivres et éleveur d'animaux de bétail pour subsistance	633001
Agriculteur de vivres et éleveur de volailles pour subsistance	633099
Pêcheur de subsistance	634001
Chasseur de subsistance	634002
Trappeur de subsistance	634003
Maçon	711001
Tailleur de pierre	711002
Marbrier	711003

<b>Métiers</b>	<b>Code</b>
Charpentier	711004
Plafonneur	711005
Ferrailleur	711006
Echaffaudeur	711007
Métiers qualifiés du bâtiment (gros oeuvre) et assimilés NCA	711099
Menuisier du bâtiment	712001
Carreleur	712002
Poseur des revêtements de sol	712003
Plâtrier	712004
Monteur en isolation thermique et acoustique	712005
Vitrier	712006
Plombier	712007
Mécaniciens-installateurs réfrigération et climatisation	712008
Electromécanicien	712009
Métiers qualifiés du bâtiment (finitions) et assimilés NCA	712099
Peintre en bâtiment	713001
Poseur de papiers peints	713002
Laqueur	713003
Vernisseur	713004
Ravaleur de façade	713005
Mouleur de fonderie	721001
Noyauteur de fonderie	721002
Soudeur	721003
Chaudronnier	721004
Tôlier	721005
Charpentier métallier, monteur de charpentes métalliques	721006
Gréeur, épisseur de câbles	721007
Ferblantier	722001
Forgeron	722002
Outilleur	722003
Régleur, conducteur de machines-outils	722004
Meuleur, polisseur et affûteur	722005
Estampeur	722006
Mécanicien, garagiste	723001
Mécaniciens et réparateurs de moteurs d'avion	723002
Mécaniciens et réparateurs de machines agricoles et industrielles	723003
Réparateurs de bicyclettes et assimilés	723004
Mécanicien, réparateur de petit engin	723005
Peintre, carrosserie	723006
Autre réparateur de machine NCA	723099
Réparateur de montre - horloger	731101
Facteur et accordeur d'instruments de musique	731102

<b>Métiers</b>	<b>Code</b>
Bijoutier, joaillier, orfèvre	731103
Potier	731104
Souffleur de verre	731105
Mouleur de verre	731106
Tailleur de verre	731107
Meuleur de verre	731108
Polisseur de verre	731109
Peintres d'enseignes	731201
Peintres-décorateurs	731202
Graveurs	731203
Sculpteur	731204
Teinturier	731205
Artiste dessinateur	731206
Autre métier de l'artisanat NCA	731299
Compositeurs et préparateurs en forme imprimante et assimilés	732001
Imprimeur	732002
relieur - reprographe	732003
Autre métier d'imprimerie NCA	732099
Electricien bâtiment	741001
Mécaniciens et ajusteurs d'appareils électriques	741002
Monteurs et réparateurs de lignes électriques	741003
Dépanneur de poste récepteur radio et télévision	742001
Réparateur de téléphone portable	742002
Réparateur d'ordinateur	742003
Maintenancier des appareils électroniques	742004
Autre monteur ou réparateur, électronique et télécommunications NCA	742099
Charcutier	751101
Poissonnier	751102
boucher	751103
Pâtissier	751201
Boulangier	751202
Confiseur	751203
Presseur d'huile	751301
Fabricant de boisson locale (dolotière)	751302
Conserveurs de fruits, de légumes	751303
Dégustateurs et classeurs de denrées alimentaires et de boissons	751304
Autre métiers qualifiés de la préparation du tabac et de la fabrication des produits du tabac NCA	751305
Menuisier	752001
Ebéniste	752002
Artisan d'article en bois	752003
Vannier	752004

<b>Métiers</b>	<b>Code</b>
Artisan tressage de corbeille	752005
Régleurs et conducteurs de machines à bois	752006
Tailleur	753101
Couturière	753102
Brodeur	753103
Tisserand	753104
Tricoteur	753105
Fileuse de coton	753106
Matelassier	753201
Tapissier	753202
Tanneur	753301
Peaussier	753302
Mégissier	753303
Cordonnier	753304
Maroquinier	753305
Réparateur de chaussures	753306
Scaphandrier, plongeur	754001
Boutefeux	754002
Classeur de produits non alimentaires	754003
Essayeur de produits	754004
Fumigateur de la vermine et des mauvaises herbes	754005
Préposé au contrôle de la vermine et des mauvaises herbes	754006
Autre métier qualifié de l'industrie et de l'artisanat NCA	754099
Agent de maîtrise de la géologie et des mines	811101
Mineur	811102
Conducteur d'installation de mine	811103
Conducteurs d'installations de préparation des minerais et de la roche	811104
Foreur de puits	811201
Creuseur de puits, puisatier	811202
Sondeur de puits	811203
Conducteur de machines à fabriquer du ciment, de la pierre et d'autres produits minéraux	811204
Conducteur d'installations de transformation et de traitement des métaux	812001
Conducteur d'installations de traitement superficiel des métaux	812002
Conducteur d'installations et de machines de traitement chimique	813001
Conducteur de machines pour la fabrication des produits photographiques	813002
Conducteur de machines pour la fabrication des produits en caoutchouc	814001
Conducteur de machines pour la fabrication de produits en matières plastiques	814002
Conducteur de machines de papeterie	814003
Conducteur de machines à préparer les fibres, à filer et à bobiner	815001
Conducteur de métiers mécaniques à tisser et à tricoter	815002
Conducteur de machines à coudre	815003

<b>Métiers</b>	<b>Code</b>
Conducteur de machines à blanchir, à teindre et à nettoyer les tissus	815004
Conducteur de machines à préparer les fourrures et le cuir	815005
Conducteur de machines pour la fabrication des chaussures et assimilés	815006
Conducteur de machines de blanchisserie	815007
Conducteur de machines pour la fabrication de produits textiles et d'articles en fourrure et en cuir, non classés ailleurs	815099
Conducteur de machine à brasser	816002
Conducteur de machine de conditionnement (mise en bouteille, en boîte, ...)	816003
Autre conducteur de machines pour la fabrication de denrées alimentaires et de produits connexes NCA	816001
Conducteur d'installations pour la fabrication du papier et de la pâte à papier	817001
Conducteur d'installations pour le travail du bois	817002
Conducteur d'installation de verrerie et de céramique	818001
Chauffeur de machines à vapeur et de chaudières	818002
Conducteur de machine d'emballage, d'embouteillage et d'étiquetage	818003
Conducteurs de machines et d'installations fixes non classés ailleurs	818099
Ouvrier monteur en construction mécanique	821001
Ouvrier monteur d'appareils électriques et électroniques	821002
Ouvrier monteur et assembleur NCA	821099
Chef de train	831001
Conducteur de train, locomotive	831002
Serre-freins, agents de manoeuvre	831003
Aiguilleur	831004
Conducteur de moto taxi	832101
Conducteur de vélo taxi	832102
Conducteur de charrette	832103
Conducteur d'animal pour transport	832104
Chauffeur de taxi	832201
Chauffeur de particuliers	832202
Chauffeur d'entreprise	832203
Conducteur de tramways	833001
Conducteur d'autobus et d'autocar	833002
Conducteur de camion (citerne, remorque)	833003
Conducteur d'engin agricole et forestier	834001
Conducteur d'engins de terrassement et de matériels similaires	834002
Conducteur de grues, d'engins de levage divers et de matériels similaires	834003
Conducteur d'engins de chantier	834004
Conducteur de chariots élévateurs	834005
Autre conducteur de matériels et engins mobiles NCA	834099
Batelier	835001
Matelot	835002
Domestique, bonne, aide ménagère	911001
Agent d'entretien de bureau, hôtel, ...	911002

<b>Métiers</b>	<b>Code</b>
Laveur de véhicule, vitre	912001
Nettoyeur manuel	912002
Blanchisseur	912003
Laveur ambulant (vitre de voiture)	912004
Autre nettoyeur, laveur non classé ailleurs	912099
Manœuvre agricole	921001
Manoeuvre de l'élevage	921002
Manoeuvre de cultures maraîchères et horticulture	921003
Manoeuvre forestier	921004
Manoeuvre pêcheur et aquaculteur	921005
Manoeuvres pêcheurs et aquaculteurs	921099
Manœuvre des mines	931101
Manœuvre des carrières	931102
Manoeuvre de chantier de travaux publics	931103
Aide maçon	931201
Aide électricien	931202
Aide plombier	931203
Aide carreleur	931204
Aide menuisier bâtiment	931205
Autre manœuvre en bâtiment NCA	931299
Charretier d'usine	932001
Emballeur à la main manufacturière	932002
Manoeuvre d'industrie manufacturière non classé ailleurs	932099
Conducteur de véhicule à bras et à pédales	933001
Conducteur de véhicule et de machine à traction animale	933002
Convoyeur de transport commun	933003
Manutentionnaire	933004
Garnisseur de rayons	933005
Autre manoeuvre de transport et de l'entrepotage NCA	933099
Cuisinier de restauration rapide	941001
Gargotier/dibitier	941002
Plongeur	941003
Cireur de chaussure	951001
Vendeur ambulant de carte de recharge téléphonique	951002
Vendeur ambulant de divers produits non alimentaire	951003
autres métiers de service et vendeurs NCA	951099
Ramasseur d'ordures	961001
Trieur de déchets	961002
Agent de vidange de fosses et puisards	961003
Fossoyeur	961004
Balayeur de rue	961005
Colporteur	962001

<b>Métiers</b>	<b>Code</b>
Livreur, distributeur	962002
Garçons de courses	962003
Docker	962004
Manœuvre polyvalent	962005
Encaisseur de distributeur automatique à prépaiement	962006
Agent de relevé de compteur	962007
Porteur d'eau	962008
Ramasseurs de bois de feu	962009
Vendeur d'eau	962010
Commis de magasin	962011
aide vendeur	962012
charbonnier	962013
Autre profession élémentaire NCA	962099
Amiral	11001
Vice-amiral d'escadre	11002
Vice-amiral	11003
Contre-amiral	11004
Général d'armée	11005
Général de corps d'armée	11006
Général de division	11007
Général de brigade	11008
Capitaine de vaisseau	11009
Colonel	11010
Capitaine de frégate	11011
Lieutenant-colonel	11012
Capitaine de corvette	11013
Commandant	11014
Lieutenant	11015
Capitaine	11016
Sous-lieutenant	11017
Major	21001
Adjudant-chef	21002
Adjudant	21003
Sergent-chef / Marechal de logis chef (MCH)	21004
Sergent / Marechal de logis (MDL)	21005
Caporal-chef	31001
Brigadier-chef	31002
Caporal	31003
Brigadier	31004
Matelot	31005
Soldat	31006
Gendarme	31007

Annexe2 : nomenclature des activités de l'entreprise

Activité de l'entreprise	Code
Cultures de céréales	111
Culture de tubercules et de légumes à cosse secs	112
Culture de plantes oléagineuses	113
Culture du coton	114
Égrenage du coton	115
Autres cultures n.c.a	116
Culture de légumes	121
Reproduction des plantes (pépinières); horticulture	122
Culture du cacao	131
Culture du café	132
Culture du thé	133
Culture de la banane	134
Culture de l'ananas	135
Culture d'autres fruits	136
Culture de plantes à épices	137
Élevage de bovins	141
Élevage chevaux et autres équidés	142
Élevage de camélidés	143
Élevage d'ovins	144
Élevage de caprins	145
Élevage de porcins	146
Élevage de volailles	147
Élevage d'animaux n.c.a.	148
Culture et élevage associés	150
Activités de soutien à la culture et à l'élevage	160
Chasse et activités annexes	170
Sylviculture	211
Exploitation forestière	212
Production de charbon de bois	213
Cueillette	220
Activités forestières de soutien	230
Pêche artisanale	301
Pêche industrielle	302
Pisciculture, aquaculture	303
Extraction de charbon et de lignite	500
Extraction de pétrole brut	601
Extraction de gaz naturel	602
Extraction de minerais de fer	710

Extraction de minerais d'uranium	721
Extraction de minerais de métaux précieux	722
Extraction de bauxite	723
Extraction de minerais de cuivre	724
Extraction de minerais de manganèse	725
Extraction d'autres minerais métalliques n.c.a.	726
Extraction de pierres, de sables et d'argiles	810
Extraction de phosphates et sels de potassium, naturels	821
Extractions de minéraux pour l'industrie chimique	822
Extraction ou production de sel et de natron	823
Extraction de diamants et d'autres pierres précieuses	824
Autres extractions	825
Activités de soutien aux industries extractives	900
Abattage, transformation et conservation des viandes	1010
Congélation de poissons, crustacés et mollusques	1021
Séchage, salage ou fumage du poisson	1022
Autres transformations et conservations des poissons, crustacés et mollusques	1023
Transformation et conservation des fruits et légumes	1030
Fabrication de corps gras d'origine animale et végétale	1040
Fabrication de produits laitiers et de glaces	1050
Travail des grains	1061
Fabrication de produits amylicés	1062
Fabrication de pain et de pâtisseries fraîches	1071
Biscuiterie et pâtisserie de conservation	1072
Fabrication de pâtes alimentaires, de couscous et de produits farineux similaires	1073
Fabrication d'aliments pour animaux	1080
Fabrication de sucre	1091
Chocolaterie ; confiserie	1092
Transformation du café, du thé	1093
Fabrication de condiments et assaisonnements	1094
Fabrication de denrées diverses n.c.a	1095
Fabrication de boissons alcoolisées	1101
Production d'eaux de table et de boissons non alcoolisées	1102
Fabrication de produits à base de tabac	1200
Filature, tissage et ennoblissement textile	1310
Fabrication de tapis et carpettes	1321
Fabrication d'étoffes à mailles et d'articles textiles non vestimentaires n.c.a	1322
Fabrication d'articles d'habillement	1400
Apprêt, tannage des cuirs et fourrures	1511
Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie, de sellerie et de bourrellerie	1512
Fabrication de chaussures	1520
Sciage et rabotage du bois	1610
Fabrication de feuilles de placage, de contreplaqués et de panneaux	1621

Fabrication d'ouvrages en bois, de menuiseries et de charpente ou d'emballages	1622
Fabrication d'articles divers en bois, liège, vannerie ou sparterie	1623
Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton	1701
Fabrication de carton ondulé et d'emballages en papier ou en carton	1702
Fabrication d'articles en papier ou en carton	1703
Imprimerie et activités connexes	1810
Reproduction d'enregistrements	1820
Raffinage pétrolier	1910
Cokéfaction	1920
Fabrication de produits azotés et d'engrais	2011
Fabrication d'autres produits chimiques de base	2012
Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien	2021
Fabrication de parfums et de produits de toilette	2022
Fabrication de produits agrochimiques	2023
Fabrication de peintures et vernis, adjuvants et encres d'imprimerie	2024
Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques	2025
Fabrication d'autres produits chimiques	2026
Industrie pharmaceutique	2101
Fabrication de médicaments traditionnels	2102
Fabrication et rechapage de pneumatiques	2211
Fabrication d'autres ouvrages en caoutchouc	2212
Travail du plastique	2220
Fabrication de verre et d'articles en verre	2310
Fabrication de carreaux en céramique	2321
Fabrication de tuiles et briques	2322
Fabrication d'autres produits céramiques	2323
Fabrication de ciment, chaux et plâtre	2331
Fabrication de matériaux et d'ouvrages en ciment, en béton ou en plâtre ; travail de la pierre	2332
Fabrication de produits minéraux non métalliques n.c.a.	2333
Sidérurgie et première transformation de l'acier	2410
Métallurgie et première transformation des métaux non ferreux	2420
Fonderie	2430
Fabrication de structures métalliques, citernes et ouvrages chaudronnés	2510
Fabrication d'autres ouvrages en métaux	2520
Fabrication de composants, cartes électroniques et supports magnétiques	2611
Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques	2612
Fabrication d'équipements de communication	2621
Fabrication de produits électroniques grand public	2622
Fabrication d'équipements d'imagerie médicale, de précision, d'optique et d'horlogerie	2630
Fabrication de machines et matériels électrotechniques	2710
Fabrication d'appareils domestiques	2720
Fabrication de machines d'usage général	2810

Fabrication de machines d'usage spécifique	2820
Construction de véhicules automobiles	2900
Construction navale	3011
Construction aéronautique	3012
Construction de matériels ferroviaires roulants	3013
Construction de véhicules militaires de combat	3014
Fabrication d'autres équipements de transport	3020
Fabrication de matelas et sommiers	3110
Fabrication de meubles divers	3120
Fabrication d'articles de bijouterie	3210
Fabrication d'instruments de musique	3220
Activités manufacturières n.c.a.	3230
Réparation de machines et d'équipements professionnels	3310
Installation de machines et d'équipements professionnels	3320
Production, transport et distribution d'électricité	3510
Production et distribution de combustibles gazeux et de glace	3520
Captage, traitement et distribution d'eau	3600
Collecte et traitement des eaux usées	3700
Collecte, traitement et élimination des déchets	3801
Récupération des déchets	3802
Dépollution et autres activités de gestion des déchets	3900
Promotion immobilière	4111
Construction de bâtiments complets	4120
Génie civil	4200
Démolition et préparation des sites	4301
Travaux d'installation	4302
Travaux de finition	4303
Autres travaux spécialisés de construction	4304
Commerce de véhicules automobiles	4510
Entretien et réparation de véhicules automobiles	4520
Commerce de pièces détachées et d'accessoires automobiles	4530
Commerce et réparation de motocycles	4540
Activités des Intermédiaires du commerce de gros	4610
Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'aliments pour animaux	4621
Commerce de gros d'animaux vivants, de peaux et cuirs	4622
Commerce de gros de produits alimentaires, boissons et tabacs manufacturés	4623
Commerce de gros de textiles, habillement et chaussures	4631
Commerce de gros de produits pharmaceutiques et médicaux	4632
Commerce de gros de biens de consommation non alimentaires n. c. a.	4633
Commerce de gros de carburants et combustibles	4641
Commerce de gros de bois	4642
Commerce de gros d'autres matériaux de construction, quincaillerie et fournitures pour plomberie	4643

Commerce de gros de produits intermédiaires non agricoles divers	4644
Commerce de gros d'équipements pour l'informatique et la communication	4651
Commerce de gros d'autres équipements industriels et fournitures diverses	4652
Commerce de gros non spécialisé	4660
Commerce de détail en magasin non spécialisé	4710
Commerce de détail en magasin spécialisé de produits alimentaires, boissons et tabacs manufacturés	4721
Commerce de détail en magasin spécialisé de produits pharmaceutiques et médicaux, de parfumerie et de produits de beauté	4722
Commerce de détail en magasin spécialisé de textiles, habillement, chaussures et articles en cuir	4723
Commerce de détail en magasin spécialisé d'articles et appareils d'équipement domestique	4724
Commerce de détail en magasin spécialisé de quincaillerie, peintures, verre, tapis et revêtement de sols et murs	4725
Commerce de détail en magasin spécialisé de livres, journaux et articles de sport et de loisirs	4726
Commerce de détail en magasin spécialisé d'équipements informatiques et de matériels de télécommunication, audio ou vidéo	4727
Commerce de détail en magasin spécialisé de carburants automobiles	4728
Commerce de détail en magasin spécialisé d'autres produits n.c.a.	4729
Commerce de détail sur éventaires et marchés de viandes et poissons	4731
Commerce de détail sur éventaires et marchés de fruits et légumes frais	4732
Commerce de détail sur éventaires et marchés de céréales, tubercules et d'autres produits alimentaires, boissons et tabacs manufacturés	4733
Commerce de détail sur éventaires et marchés de textiles, habillement, chaussures et articles en cuir	4734
Commerce de détail sur éventaires et marchés d'articles non alimentaires divers	4735
Autres commerces de détail hors magasin	4736
Transports ferroviaires	4910
Transports routiers de passagers	4921
Transports routiers de marchandises	4922
Transports par conduites	4930
Transports maritimes et côtiers	5010
Transports fluviaux	5020
Transports aériens de passagers	5101
Transports aériens de fret et lancements spatiaux	5102
Entreposage	5210
Manutention	5221
Exploitation d'infrastructures de transport	5222
Organisation du transport de fret	5223
Activités de service postal universel	5301
Autres activités de courrier et de distribution	5302
Hébergement	5500
Restauration	5610

Activités de débits de boissons	5620
Édition de livres et périodiques	5810
Édition de logiciels	5820
Production vidéo : cinéma et télévision	5910
Production audio et édition musicale	5920
Édition et diffusion de programmes radio	6001
Programmation télévisuelle; télédiffusion	6002
TÉLÉCOMMUNICATIONS	61
Télécommunications	610
Télécommunications	6100
Programmation informatique	6201
Conseil et autres activités informatiques	6202
Traitement de données, hébergement et activités connexes ; portails Internet	6301
Autres activités liées à l'information	6302
Activités de banque centrale	6411
Autres intermédiations monétaires	6412
Fonds de placements, holdings et activités financières similaires	6420
Activités de micro finance	6431
Autres activités de crédits et autres intermédiations non monétaires	6432
Assurance-vie et caisses de retraite	6501
Assurance-dommages et réassurance	6502
Gestion fonds pour tiers	6601
Activités d'auxiliaires financiers	6602
Activités d'auxiliaires d'assurance	6603
Location immobilière et activités sur biens propres	6810
Activités des agences immobilières	6820
Activités juridiques	6901
Activités comptables	6902
Activités des sièges sociaux	7001
Conseil en gestion	7002
Architecture, activités d'ingénierie	7101
Activités de contrôle et analyses techniques	7102
Recherche-développement en sciences physiques et naturelles	7210
Recherche-développement en sciences humaines et sociales	7220
Publicité	7301
Études de marché et sondages	7302
Activités spécialisées de design	7401
Activités photographiques	7402
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques n.c.a.	7403
Activités vétérinaires	7500
Location de véhicules automobiles	7701
Location de machines et d'équipements n.c.a	7702
Location d'articles personnels et domestiques nca	7703

Gestion des droits de propriété industrielle	7704
Activités liées aux ressources humaines	7800
Activités des agences de réservation et voyagistes	7900
Enquêtes et sécurité	8000
Activités combinées de soutien aux bâtiments	8101
Activités de nettoyage	8102
Aménagement paysager	8103
Activités de bureau, routage et centres d'appels	8201
Organisation de foires, salons et congrès	8202
Activités de soutien aux entreprises n.c.a.	8203
Activités d'administration générale, économique et sociale	8410
Activités de prérogative publique	8420
Activités de sécurité sociale obligatoire	8430
Enseignement pré-primaire et primaire	8510
Enseignement secondaire général	8521
Enseignement secondaire technique ou professionnel	8522
Enseignement post-secondaire, supérieur ou non	8530
Autres activités d'enseignement	8540
Activités hospitalières	8610
Pratique médicale et/ou dentaire	8620
Activités des tradipraticiens	8631
Autres activités pour la santé humaine	8632
Activités d'Hébergement médico-social et social	8700
Action sociale sans hébergement	8800
Activités créatives, artistiques et de spectacle	9000
Conservation et valorisation du patrimoine	9100
Organisation de jeux de hasard et d'argent	9200
Activités sportives, récréatives et de loisirs	9300
Activités des organisations économiques, patronales et professionnelles	9410
Activités des syndicats des travailleurs	9420
Activités des organisations religieuses	9431
Activités des organisations politiques	9432
Activités des autres organisations associatives	9433
Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques	9511
Réparation d'équipements de communication	9512
Réparation de biens personnels et domestiques	9520
Lavage et nettoyage de textiles	9601
Coiffure et soins de beauté	9602
Services funéraires	9603
Autres services personnels n.c.a	9604
Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	9700
Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens pour usage propre	9801

Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de services pour usage propre	9802
Activités des organisations extraterritoriales	9900